

Pourquoi les Toulousains
 ont eu LA GROSSE TÊTE ?

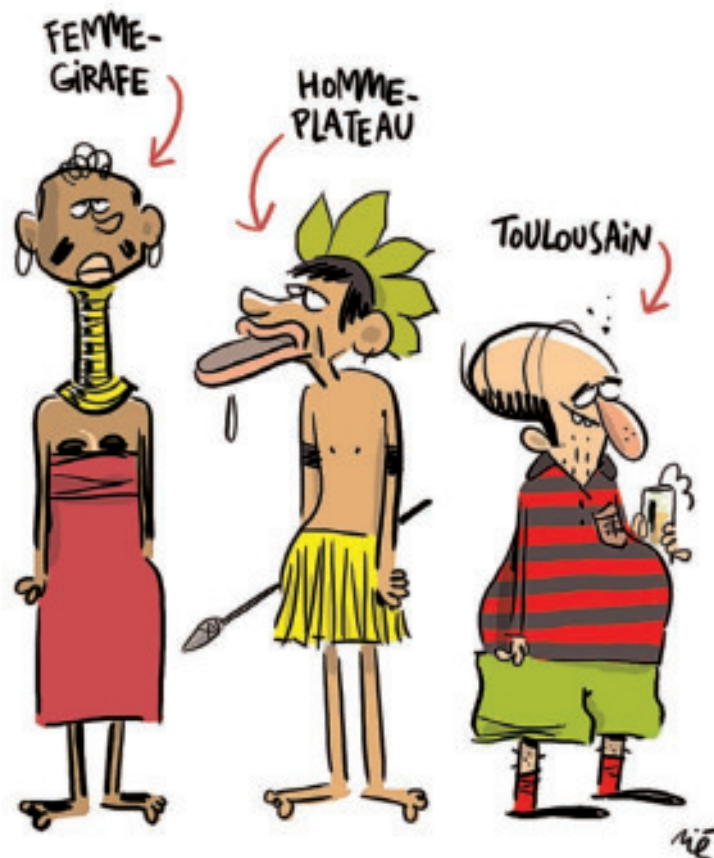
HYDROCÉPHALE. Le Museum de Toulouse cache dans son sous-sol les restes d'humanoïdes aux crânes proéminents, très allongés. Des êtres étranges qui ne viennent pas d'ailleurs, puisqu'on pouvait les croiser dans les rues de Toulouse jusqu'au siècle dernier...

Des crânes exagérément étirés vers l'arrière, des mentons en avant, des arêtes nasales anguleuses et des frontales inexistantes. En découvrant ces ossements mystérieux qui dorment au fond des réserves du Muséum de Toulouse, Scully et Mulder ouvriraient une enquête sur le champ. Mais, au risque de décevoir les ufologues, cette déformation spectaculaire est en réalité le résultat « d'une compression mécanique de la tête des nouveaux-nés, dans le but de leur donner une conformation particulière », écrit en 1871 le médecin anatomiste Paul Broca. Pour continuer de comprimer leur encéphale, ces enfants grandissaient coiffés d'un « bandeau qui passe transversalement sur la fontanelle et qui d'autre part va passer tantôt sous la nuque, tantôt sous les mâchoires ». Peu de chance ainsi de rester incognito...

« Dès la fin du XVIII^e siècle, beaucoup d'écrivains de voyageurs, d'observateurs, de scientifiques évoquent la physionomie si curieuse de ces individus », raconte Bertrand De Viviés, conservateur des musées et du patrimoine de Gaillac, grand spécialiste du sujet.

À l'époque, la pratique est si répandue par chez nous qu'on la nomme "déformation toulousaine". « Je m'élève contre cette dénomination car il s'agit d'une coutume ancienne, universelle, existant depuis la préhistoire et sur tous les continents. Si on la qualifie de toulousaine c'est parce qu'elle a perduré à Toulouse plus longtemps qu'ailleurs », s'insurge-t-il.

Et si Broca pensait que cette déformation modifiait « d'une manière très notable le développement relatif des divers lobes du cerveau », la science a depuis prouvé qu'il n'en est rien et des indices laissent à penser que toutes les classes sociales étaient concernées. Ainsi, les portraits de certains Capitouls,



de scientifiques dont Pierre de Fermat, d'hommes politiques ou de notables toulousains montrent des occiputs à la forme inhabituelle. « Même si, pour s'en assurer, il faudrait disposer d'une photo de leur profil », ajoute Bertrand de Viviés.

Le conservateur suggère que cette mode a débarqué en Occitanie à l'époque mérovingienne, « quand les Burgondes nous ont envahit. D'après les fouilles archéologiques, beaucoup de ces cavaliers venus de l'Est avaient le crâne déformé. Les Toulousains ont peut-être assimilé cette pratique afin de s'intégrer à ce peuple barbare. » D'autres experts évoquent des raisons religieuses, prophylactiques – c'était le moyen de protéger la fontanelle – ou esthétiques – après tout, c'est un look comme un autre. D'où qu'elle vienne, la déformation toulousaine n'a plus cours depuis la Première guerre mondiale, stigmatisée par la médecine moderne. Seuls quelques extra-terrestres se l'infligent encore.

Philippe Salvador ✍

Et maintenant p.10
 LA TOUR OCCITANIE
 VERRA-T-ELLE LE JOUR ?

Zoom sur... p.12
 LA FUSION MÉTROPOLE-
 DÉPARTEMENT

MÉDIA DE SOLUTIONS

Étudiants :
 LE DÉFI
 DU FRIGO

Toute l'info sur un plateau



© Hélène Ressayres / JT

JEUDI 11 > 17 OCTOBRE 2018 · N° 809



LES FRANÇAIS ONT DES SOLUTIONS
 QU'ON SE LE DISE !

PLUS DE 50 MÉDIAS SE MOBILISENT
 POUR LES METTRE EN LUMIÈRE
 DU 8 AU 14 OCTOBRE



LA FRANCE DES SOLUTIONS

C'EST L'HISTOIRE D'UNE ÉTUDIANTE... ...qui voulait étudier

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire :
1016 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrazat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Mathé, Nicolas
Belaubre, Séverine Sarrazat, Océane Redon et
Lucile de La Reberdière.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrazat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél. : 07.62.89.26.21
service.commercial@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego



Voilà deux ans que j'ai entamé une licence en psychologie à l'université Jean-Jaurès de Toulouse. Et je suis toujours en première année. La faute à un manque de temps et de concentration sur mes études.

Mes parents n'ayant pas pu me soutenir financièrement, je travaille donc parallèlement à mes cours dans un petit supermarché où je suis caissière. Mon salaire mensuel me permet d'abord de payer mon loyer, ensuite mes factures internet, puis ma mutuelle, les transports et enfin ma nourriture. En moyenne, il me reste moins de 7 euros par jour pour manger.

Et j'avoue que la diversification, les valeurs nutritives et gustatives ne sont pas mes priorités. Les cinq fruits et légumes par jour, je ne les vois que sur des affiches. Seul compte le fait de remplir mon estomac. Je suis adepte des boîtes de conserve et des soupes en brique ou lyophilisées. Pas très ragoutant mais efficace. De même, je suis la reine des pâtes et des pommes de terre.

Mais en fin de mois, il n'est pas rare que je ne fasse que deux repas par jour, voire un seul, et d'aller en cours ou au boulot avec le ventre qui gargouille. Ce n'est pas que cela soit insurmontable, on s'habitue à tout, mais, à répétition, je m'épuise. Je travaille, j'étudie et je ne mange pas toujours à ma faim. Et pas du tout équilibré. J'ai donc des difficultés à bien faire ce pour quoi je consens tous ces sacrifices : étudier. C'est un cercle vicieux que je ne parviens pas à briser. Je pense parfois quitter la fac... mais je finis par me remotiver. J'ai notamment décidé de faire appel à une assistante sociale pour qu'elle m'aide au moins à manger tous les jours... Quoi de plus banal !



Charlotte, 22 ans



RENAULT
La vie, avec passion

PORTES OUVERTES FRENCH TOUCH CE WEEK-END⁽¹⁾

Découvrez Renault TWINGO

A PARTIR DE

99 € / MOIS⁽²⁾

LLD 49 mois. 1^{er} loyer de 1 500 €
Sans condition de reprise

EASY PACK 4 ans 3 premières années garanties de garantie et d'assistance 24h/24h
Inclus pour 1 €/mois⁽³⁾

OU À PARTIR DE

7 990 €⁽⁴⁾

Écoprime Renault de 800 € déduite

Prime à la conversion gouvernementale de 1 000 € déduite



Radio Connect R&Go⁽⁷⁾
Climatisation⁽⁷⁾
Enjoliveurs bi-ton noirs⁽⁷⁾

N°1 SAV
Énergie

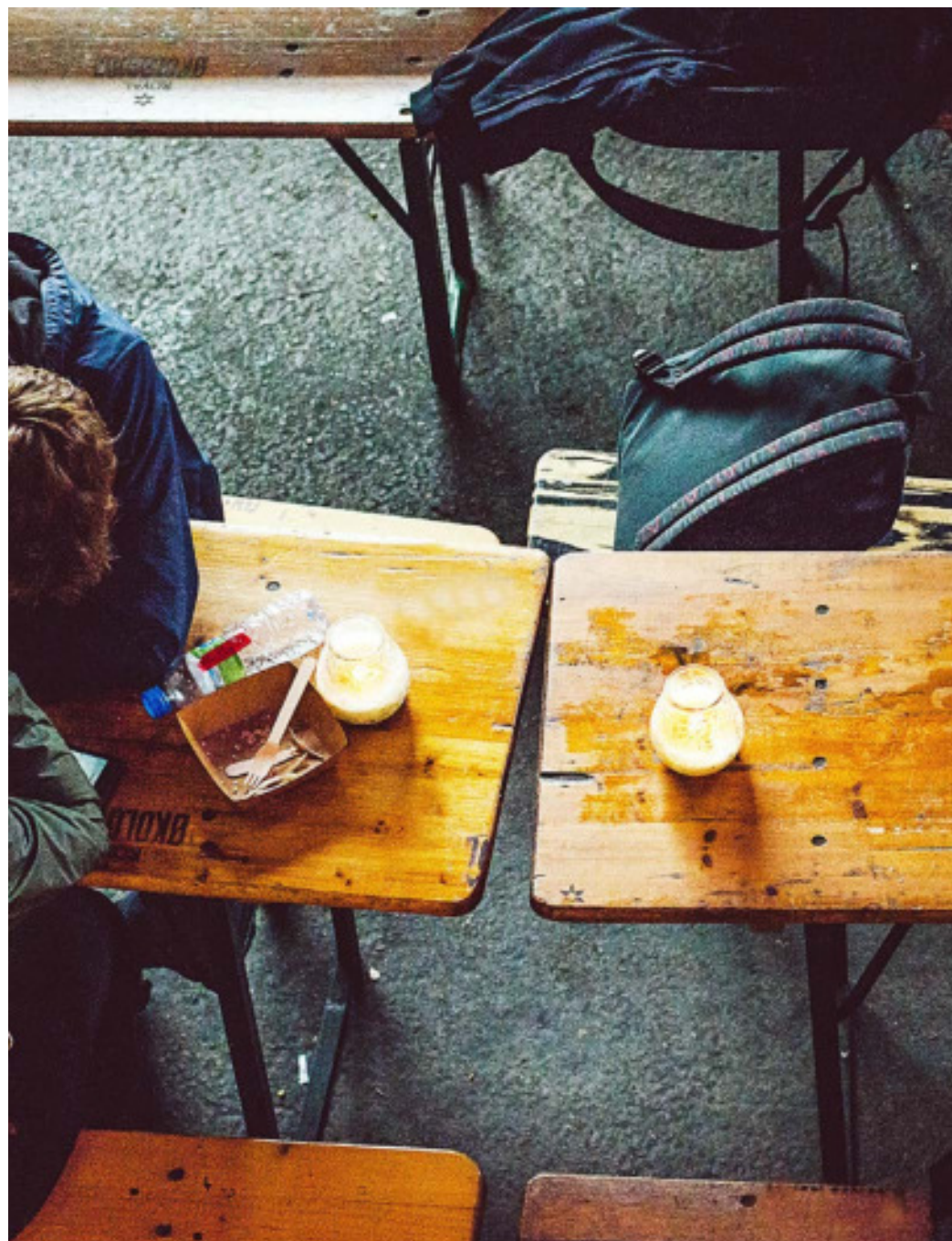
MODÈLE PRÉSENTÉ : RENAULT TWINGO LIMITED SCe 70 EN LLD 49 MOIS À 99 €/MOIS⁽²⁾, AVEC UN 1^{er} LOYER MAJORÉ DE 1 500 € OU À L'ACHAT À 9 290 € AVEC LA PRIME À LA CONVERSION GOUVERNEMENTALE DE 1 000 € ET L'ÉCOPRIME RENAULT DE 800 € DÉDUITES⁽⁵⁾.

(1) Ouverture exceptionnelle dimanche 14 octobre selon autorisation. (2) Exemple pour Renault TWINGO Série Limitée LIMITED SCe 70. (3) Location Longue Durée sur 49 mois et 40 000 km maximum. Sous réserve d'acceptation par DIAC, SA au capital de 397 267 200 € - Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 95160 Noyon-le-Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. (4) Pack Intégral Renault constitué de l'entretien, des prestations d'urgence (hors pneumatiques), de l'extension de garantie constructeur et de l'assistance selon conditions contractuelles sur 49 mois/40 000 km (au 1^{er} des 2 termes attachés) à 1 €/mois inclus dans le loyer. Voir détail de l'offre Pack Intégral en points de vente et sur renault.fr. (5) Prix conseillé pour Renault TWINGO Life SCe 70, déduction faite de 1 610 € de remise (selon tarif en vigueur au 01/09/2018). (6) Prix conseillé pour Renault TWINGO Série Limitée LIMITED SCe 70, déduction faite de 1 610 € de remise (selon tarif en vigueur au 01/09/2018). (7) Dédutions faites de 800 € d'Écoprime Renault et de 1 000 € de prime à la conversion gouvernementale pour la mise au rebut de votre véhicule particulier au camionnette Diesel immatriculé pour la première fois avant 2001 ou Essence immatriculé avant 1997. Voir conditions en points de vente et sur renault.fr. (8) (1) (4) (5) (6) Offres non cumulables, réservées aux particuliers et valables dans le réseau Renault participant pour toute commande d'une Renault TWINGO neuve du 01/10/2018 au 31/10/2018. (9) Équipements non inclus dans le tarif « À partir de » affiché, de série sur modèle présenté. Gamme Renault TWINGO : caractéristiques mixtes min/max (l/100 km) : 4,8/5,9. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 108/132. Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable. French Touch : Touche Française. Easy Pack : Pack tout inclus.

Renault partenaire eif

renault.fr

PITANCE. L'étudiant fauché qui traîne sa faim sur les bancs de l'université n'est pas un mythe. Au contraire, c'est une réalité malheureusement loin de disparaître. Ils sont encore nombreux à affronter les partiels avec guère plus qu'un yaourt ou une assiette de pâtes dans le ventre. Alors, pour mettre en sourdine les concerts de gargouillis d'estomac dans les amphithéâtres, le JT est allé à la chasse aux bons plans de provisions.



Jt

ÉTUDIA le défi

Avec un budget moyen de 382 euros par mois, nombre d'étudiants ont du mal à joindre les deux bouts. Ainsi, 60 % d'entre eux rencontrent des difficultés financières selon le dernier rapport "Santé des étudiants et lycéens" de la mutuelle étudiante Smerep. Conséquence : « Ils sont de plus en plus nombreux à se trouver dans une situation de précarité alimentaire », constate Enrique Barroso, vice-président de la Fédération des associations générales étudiantes (Fage), en charge de l'innovation sociale. En moyenne, ils disposent quotidiennement de neuf euros pour se nourrir, contre dix euros en 2016. 38 % d'entre eux sont encore plus précaires puisqu'ils ne peuvent y

consacrer que cinq euros par jour. Une statistique en hausse, car ils étaient 22% à se limiter à cette somme un an plus tôt.

« Les étudiants étrangers sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire »

« Les étudiants étrangers sont les plus touchés par cette insécurité alimentaire, notamment parce qu'ils n'ont pas connaissance des aides sociales auxquelles ils pourraient prétendre », observe Enrique Barroso. Mais, depuis quelques années, la Fage note que

la proportion de ceux dont les parents perçoivent des revenus tout juste supérieurs au plafond pour obtenir les bourses sans toutefois pouvoir subvenir

aux besoins de leur enfant étudiant augmente.

Outre les considérations financières, la situation nouvelle dans laquelle se trouvent les jeunes devenus étudiants induit des changements dans leur consommation, comme le souligne la nutritionniste Sandrine Di Donato dans une étude intitulée "L'insécurité alimentaire des étudiants" (2013). « L'organisation de la vie quotidienne et la confrontation à des problèmes jusque là absents, surtout s'il y a décohabitation avec les parents, posent des difficultés d'approvisionnement des denrées et de préparation culinaire », commente-t-elle. Alors, par manque de temps, d'envie mais surtout de revenus, il n'est pas rare que les étudiants ne prennent pas trois repas par jour.



© Shane Rounce

ÉTUDIANTS : *du frigo*

La Fage estime même que « 65 % sautent régulièrement l'un d'entre eux ». Quant à la diversification des menus, la considération arrive loin derrière sur l'échelle des priorités estudiantines. Un sur trois confesse ne pas manger de façon équilibrée d'après l'enquête de la Smerep.

Pour permettre au plus grand nombre de se nourrir à sa faim et de manière saine, les restaurants universitaires, gérés par les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous), proposent des repas complets à moindre coût. « Pour 3,25 euros, il est possible d'y manger une entrée, un plat, du fromage, un dessert et du pain », explique Enrique Barroso. « Mais pour certains, c'est déjà trop cher ! » poursuit-il. Sans compter

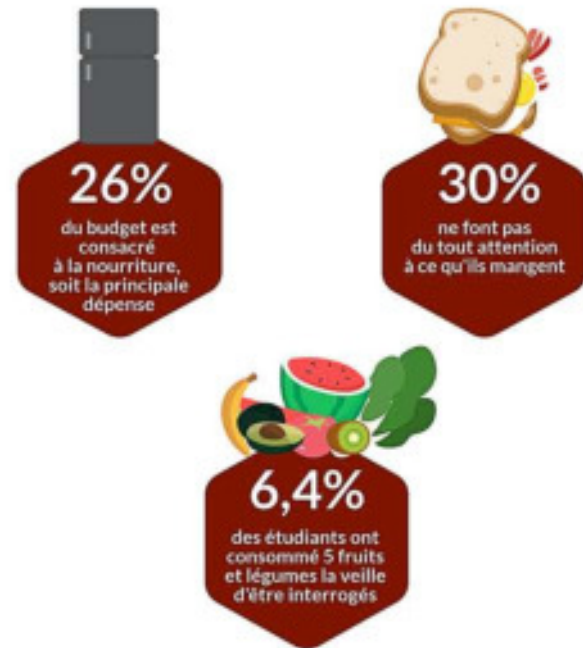
les plannings qui ne coïncident pas avec les horaires d'ouverture ou la queue interminable : « 57 % des étudiants en sont tenus éloignés. Cela accentue la précarité alimentaire des plus démunis. » Ceux-là restent d'ailleurs difficilement quantifiables car ils ne se font pas connaître. « La honte, le regard des autres, les empêchent de demander de l'aide », conclut le vice-président de la Fage.

« 65 % des étudiants sautent régulièrement un repas »

Séverine Sarrazat ✍

La précarité alimentaire des étudiants

Un rapport particulier à la nourriture



Les étudiants et la restauration étudiante



Les principales raisons de cette non-fréquentation



Source : Smerep, Croix Rouge, Observatoire national de la vie étudiante

UNE ÉPICERIE à la facture peu salée

CABAS. Trois jours par semaine, des bénévoles de la Croix-Rouge tiennent une épicerie sociale sur le campus de l'université Jean-Jaurès. Réservée aux étudiants aux ressources les plus faibles, cette épicerie leur propose dix articles hebdomadaires pour un euro seulement.

Jt



Il est 15h00 et les abords de l'université Jean-Jaurès sont plutôt calmes. La dalle s'est vidée de la horde de jeunes gens qui vient s'y sustenter le midi et les allées du patio ont retrouvé leur atmosphère studieuse. Dans une salle du vieux bâtiment Épicure, Rajaa, une bénévole en service civique, réapprovisionne les étagères de l'épicerie sociale de la Croix-Rouge. Implanté sur le campus de l'université, ce projet initié en 2009 par Anita Debrock, présidente de la délégation départementale de l'ONG, permet aux étudiants en difficulté économique de se ravitailler en aliments de base, pour un euro symbolique. « Ils doivent d'abord prendre rendez-vous avec l'assistante sociale. Celle-ci évalue leurs ressources financières et leur délivre une attestation. Ils peuvent alors venir, une fois par semaine, choisir dix articles différents. Quand j'ai commencé mon service civique, j'ai été surprise par le nombre de ceux qui sont touchés par la précarité, notamment chez les jeunes mamans », témoigne la bénévole.

Dans les rayons, des boîtes de céréales côtoient des conserves de petits pois, du lait, du riz, des pâtes ou des sacs de farine. Tout ce qu'il faut pour se préparer trois repas par jour. On trouve même des pots pour bébés, un luxe inabordable pour des mères isolées qui jonglent avec leurs études, leur enfant et, éventuellement, un job à temps partiel. « Toutes les denrées sont données par l'enseigne Carrefour et fournies par Logidis, sa

plateforme logistique. Ce sont des marchandises déclassées à cause de défauts d'emballage ou de présentation, mais parfaitement consommables et, très souvent, de bonne qualité. On trouve d'ailleurs plus de marques que d'articles premiers prix », explique Mustapha, un ancien militant et travailleur social du quartier engagé depuis huit ans comme

bénévole à la Croix-Rouge, qui gère l'épicerie. Deux fois par semaine, un chauffeur de l'association se rend aux entrepôts pour prendre possession des dons. En général,

il reçoit une palette pleine de produits, l'équivalent d'une dizaine de caddies. « On ne choisit pas leur contenu et il y a des jours où l'on ne voit rien arriver. Il se peut également qu'on réceptionne des dons déséquilibrés. Par exemple, récemment, 1 000 packs

de lait nous sont arrivés en une seule fois... alors qu'aujourd'hui, on a eu pratiquement que de l'eau. S'il y a pénurie, on réduit la quantité ou on ferme, mais c'est exceptionnel. »

Après une heure, les premiers bénéficiaires entrent. « Aujourd'hui, c'est assez calme. C'est la rentrée et nous sommes en période d'inscription. Les nouveaux ne connaissent pas encore le dispositif et, au fil de l'année, l'affluence va augmenter. Entre octobre et juin, on peut avoir jusqu'à 90 personnes par semaine », fait remarquer Rajaa. Derrière leur bureau, les deux bénévoles prennent le temps de discuter avec chacun des arrivants. Ils demandent des nouvelles, plaisantent et mettent à l'aise avec bienveillance les nouveaux. « Je suis humain. S'ils n'ont pas l'attestation je les laisse exceptionnellement bénéficier quand même de l'épicerie et je les oriente vers le service social de l'université pour qu'ils se mettent en règle », reconnaît Moustapha.

« On peut avoir jusqu'à 90 personnes par semaine »



© Franck Aïx / JT

« C'est l'assistante sociale qui m'a conseillé de venir car j'ai des problèmes financiers, témoigne Fadid, un jeune Algérien en troisième année d'anglais. Je fais cinq à six heures de ménage par semaine, mais ce n'est pas suffisant pour payer le loyer et les transports en commun. Je ne me sens pas gêné de venir,

« Ici, on est bien accueilli et l'on trouve l'essentiel »

et, de toute manière, j'y suis obligé, je n'ai pas le choix. Ici, on est bien accueilli et l'on trouve l'essentiel. J'ai même trouvé des fournitures scolaires gratuites ! » Comme la jeune fille qui vient de passer avant lui, Fadid complète ses provisions aux Restos du Cœur pour y trouver les produits frais, absents des rayons de l'épicerie sociale. Tous deux confessent se priver régulièrement, voire sauter des repas. « J'arrive d'Afrique et mon statut ne me permet pas de travailler. Je n'ai pas des exigences monstres et je fais attention, j'achète le minimum. Je ne mange pratiquement jamais de viande, alors j'ai pris des maquereaux en conserve », témoigne cette étudiante en master de psychologie qui a préféré rester anonyme. Fadid, lui, se réjouit : « Aujourd'hui, j'ai pu obtenir de quoi me faire un petit plaisir, des biscuits et des chips. »

Nicolas Belaubre ✍

LA TÊTE D'AMPOULE

Comment manger ÉQUILIBRÉ À BAS PRIX ?

RECETTE. Comment bien manger lorsqu'on ne possède que cinq euros en poche ? Une bonne dose d'organisation, un zeste de bon sens et le tour est joué. Audrey Boyer, diététicienne, divulgue ses astuces pour permettre aux étudiants de concilier petit budget et nourriture équilibrée.

Quelles idées reçues faut-il bannir pour garantir une alimentation équilibrée à bas prix ?

D'abord, que cuisiner prend du temps. Je conseille aux étudiants qui n'en ont pas de se concocter de bonnes recettes... au micro-ondes, en dix minutes montre en main : courgettes farcies, poulet citron et autres poissons en papillote. Ensuite, que manger équilibré coûte cher. Il faut nuancer car bien se nourrir ne signifie pas forcément ne consommer que du bio. Les produits biologiques sont effectivement plus onéreux, mais il est possible de cuisiner des aliments nutritionnellement bons sans obligatoirement les acheter aux rayons bio. De même, consommer des protéines ne revient pas nécessairement cher car les protéines animales peuvent être remplacées par des végétales comme les lentilles, les pois chiches ou les pois cassés. Pour finir, il ne faut pas croire que la mal-bouffe est moins coûteuse qu'un bon repas équilibré. C'est l'inverse ! Les fast-foods et le grignotage sont constitués de produits industriels transformés et raffinés qui regorgent de sucre et de gras. Ils affichent donc un mauvais rapport qualité-prix.

Quel est le principe de base à respecter pour faire les courses ?

Lire les étiquettes. Ainsi, l'on s'aperçoit que le jambon sous vide, par exemple, revient plus cher qu'à la coupe, le prix au kilo affiché prenant en compte l'air et l'eau contenus dans l'emballage. Il faut toujours comparer les produits à partir du prix au kilo. On constate le même procédé sur les paquets de fromage râpé. Mieux vaut l'acheter entier et le raper soi-même, c'est finalement moins coûteux. Quant à la qualité des aliments, les étiquettes révèlent parfois que le contenu des plats n'est pas celui auquel on s'attend. Concernant les plats cuisinés notamment, il faut s'assurer que le produit principal y est présent majoritairement. Et ce n'est pas toujours le cas !

Quels sont vos trucs et astuces pour économiser sans se priver ?

Il faut toujours prévoir "un fond de placard". Avoir sous la main farine, pâtes, riz, conserves... pour réaliser un fond de tarte, du pain, ou pouvoir manger rapidement. Il faut également chercher à accommoder les restes au lieu de les jeter quand la quantité n'est pas suffisante pour un repas supplémentaire. Pour les agrémenter, rien de tel que de se rendre au marché... lorsque celui-ci prend fin. Les producteurs bradent alors leurs produits pour les liquider. De même, en supermarché, les étudiants peuvent opter pour des articles dont la date de péremption est au lendemain ou au jour même, car ils sont aussi vendus à prix cassés. Il suffit ensuite de les cuisiner rapidement.

Quels produits sont à privilégier ?

Les conserves, tout type d'aliments confondus, mais aussi les légumineuses pour leur longue conservation et pour leur apport nutritionnel : elles sont riches en minéraux, fibres, vitamines et protéines. Les fruits et légumes sont, évidemment conseillés, mais il faut choisir des produits de saison, ils sont ainsi moins chers. On peut alors préparer des soupes ou des salades composées. Sans oublier les surgelés lorsqu'on possède un congélateur.

Séverine Sarrat ✍

AUDREY BOYER

> Diététicienne, elle est membre du conseil d'administration de l'Association française des diététiciens-nutritionnistes. Elle est également chargée de projet en éducation nutritionnelle au Comité départemental d'éducation et de promotion de la santé des Bouches-du-Rhône.



Le bon ZEST

Tous les mardis, entre 18h30 et 19h30, les membres de l'association Zest distribuent des paniers de légumes près du restaurant universitaire de l'Arsenal. Pendant une heure, des dizaines d'étudiants (et quelques voisins) se relaient dans le hall du bâtiment B de la résidence universitaire pour récupérer leur lot de carottes, potimarrons, panais et autres légumes biologiques. Sur le principe de l'Amap, cette association d'étudiants et de personnels de l'université propose chaque semaine, et pour seulement 6,5 euros, un assortiment de produits frais qui leur est adapté. L'adhésion annuelle coûte cinq euros et est ouverte à tous, que l'on soit inscrit à l'université ou non. « Depuis le début, ce projet souhaite rendre une alimentation saine, bio et diversifiée, accessible à tous », revendique Laurie Joamet, la présidente de Zest, qui vient de terminer son master en droit. Que ce soit pour les livraisons hebdomadaires de légumes ou lors des commandes groupées, qui per-



mettent de s'approvisionner ponctuellement en miel, fromage ou farine, par exemple, l'association est engagée dans une démarche de consommation locale et biologique. Tous les producteurs sont minutieusement choisis pour la qualité de leurs marchandises et l'accessibilité de leurs prix. « Nous avons de plus en plus de demandes d'étudiants précaires qui souhaitent récupérer nos surplus. Si nous pouvons, nous leur proposons de s'investir comme épiciers au sein de l'Amap. Ils aident lors de la constitution des paniers et de la distribution et, en contrepartie, cela leur permet de se partager les légumes non distribués », précise la présidente de l'association. « En plus d'un prix modique, ils ont la possibilité de mensualiser les paiements pour limiter l'impact sur les budgets les plus fragiles », rappelle Camille Luciani, étudiante en documentation et responsable des achats groupés.

Nicolas Belaubre 

assozeest.wordpress.com 

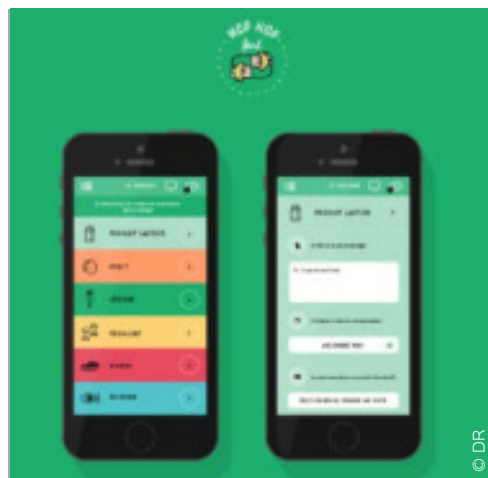
Jt



UN GUIDE de survie alimentaire

"Cuisine ta mère", le premier guide de survie alimentaire à destination des étudiants, compile une centaine de recettes drôles et simples à réaliser à peu de frais et avec un équipement minimal. Élaboré en collaboration avec des étudiants, ce recueil a été publié le 4 octobre dernier, suite au succès de la page Facebook du même nom lancée par le Toulousain Fabrice Mignot. Une mine de bons plans classés selon les occasions, pour affronter l'hiver, être en forme pour les examens, organiser une fête ou un dîner aux chandelles...

cuisinetamere.fr 



L'APPLI solidaire et anti-gaspi

HopHopFood est une plateforme de partage alimentaire créée en 2016. Cette application, disponible gratuitement sur smartphone, tablette et ordinateur, met en contact des particuliers autour des principes de solidarité et de lutte contre le gaspillage. D'un côté, des contributeurs signalent les denrées qu'ils ne consommeront pas et souhaitent donner ; de l'autre, les bénéficiaires peuvent choisir, dans différentes catégories, les produits dont ils ont besoin. Fonctionnant grâce à un système de géolocalisation, HopHopFood prône un modèle d'échange convivial entre voisins.

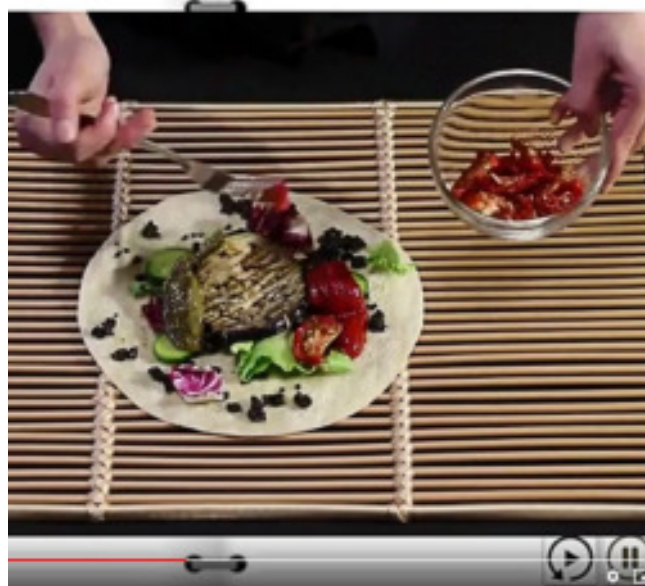
hophopfood.org 



Des recettes CROUStillantes

Sur leur chaîne YouTube, les Crous de France publient des tutoriels vidéos, à destination des étudiants, sur l'art de se préparer un petit plat à emporter, une gamelle ou un sandwich. Nourrissantes et équilibrées, ces recettes, sans paroles et en musique, détaillent pas à pas comment se confectionner un djobidjoba, un bo bun ou un appétissant wrapp veggie... Classiques, végétariennes ou exotiques, autant de propositions pour casser la croûte en alliant plaisir et économies.

[Chaîne YouTube "Les Crous"](https://www.youtube.com/channel/UC...) 



Tous Concernés !

Faites un don pour la recherche
sur cancerdusein.org



Le Cancer
du Sein,
Parlons-en !

Association Le Cancer du Sein, **Parlons-en !**

MEMBRES FONDATEURS : MARIE CLAIRE - ESTÉE LAUDER COMPANIES

GRAND ANGLE

Gestion de l'eau : LE DÉBIT AVANT LA RÉGIE

BARRAGE. Lors du conseil de la Métropole du jeudi 4 octobre, Jean-Luc Moudenc a invité Martin Malvy, président du Comité de bassin Adour-Garonne, à participer à un débat sur la ressource en eau. Éludant le sujet de la régie publique, le président de Toulouse Métropole a tenté de rassembler autour de questions techniques.

Dès l'entrée de l'arche Marengo, où siège le conseil de la Métropole, les élus sont accueillis par une dizaine de manifestants défendant le passage à une régie publique de l'eau et appelant à une consultation citoyenne. En effet, Martin Malvy, président du Comité de bassin Adour-Garonne, l'instance de concertation qui élabore la politique de gestion de l'eau sur ce territoire, a été invité par Jean-Luc Moudenc, le président de la Métropole, à un débat sur la ressource en eau. Dès ses premiers mots, Jean-Luc Moudenc tente d'écartier l'épineuse question de la gestion et de centrer les échanges sur l'unique problématique de la ressource. Notamment sur le renforcement du soutien d'étiage, ces réserves d'eau lâchées pour réguler le débit minimal de la Garonne lors des périodes de sécheresse. En effet, selon les prévisions avancées dans "Garonne 2050", une étude réalisée par l'Agence de l'eau du bassin Adour-Garonne, les débits naturels seront en moyenne réduits de moitié d'ici à 30 ans, alors que, dans le même temps, la population de la métropole pourrait doubler. Face à ce constat, Jean-Luc Moudenc détaille deux propositions qu'il annonce vouloir défendre devant le gouvernement. D'abord, le transfert de propriété de cinq barrages, dont les concessions arrivent à

échéance, de l'État vers le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (Smeag). « Cette acquisition permettrait aux territoires de choisir le délégataire chargé de leur exploitation et, par l'instauration d'une redevance, d'apporter une nouvelle recette qui sécuriserait le financement du soutien à l'étiage. Cela permettrait également de financer de nouveaux barrages et l'innovation dans l'agriculture », argumente-t-il, avant d'évoquer le pas-

« Financer de nouveaux barrages et l'innovation dans l'agriculture »



sage de 120 m³ (plafond imposé par l'État) à 200 m³ d'eau lâchés en cas de sécheresse. En invitant Martin Malvy à sa tribune, Jean-Luc Moudenc cherche donc un premier appui, et appelle l'opposition à le soutenir dans de futures négociations techniques et financières face à l'État.

Si le président du Comité de bassin Adour-Garonne partage le même constat alarmant et se range derrière l'avis de Jean-Luc Moudenc sur la question de l'étiage, il s'inquiète toutefois que ce relèvement ne couvre pas le déficit prévisible de plus d'un milliard de litres. « Nous serons, dans les années qui viennent, le territoire qui sera le plus frappé par le réchauffement climatique », prévient-il avant de préconiser une

« rationalisation de l'usage pour tous les utilisateurs » et d'insister sur l'importance du retraitement et la nécessité d'une solidarité entre territoires.

De son côté, et malgré la tentative de Jean-Luc Moudenc d'é luder la question, l'opposition est unanime pour alerter sur les dangers d'une délégation de service public qui limite la capacité de la collectivité à anticiper et à adapter sa gestion à des besoins relativement imprévisibles à moyen terme. « Les barrages restent propriété de l'État, c'est la gestion qui est mise en concession. Cette question relève de la réglementation nationale car, en l'état de la loi, il est prévu la mise en concurrence, que ça nous plaise ou non », se dédouane le président de la Métropole.

Nicolas Belaubre ✍

À LA LOUPE

Des bénévoles pour des COURS D'ALPHABÉTISATION

ABC. Association emblématique du quartier Bagatelle, Diapason dispense depuis plus de 20 ans des cours de français et d'alphabétisation. Confrontée à une demande croissante, elle recherche actuellement de nouveaux bénévoles.



Association implantée depuis 25 ans à Bagatelle, Diapason proposait à l'origine un soutien scolaire et des sorties à destination des enfants du quartier. « Au bout de quelques années, les mamans sont venues demander des cours pour apprendre à lire et pouvoir suivre la scolarité de leurs enfants », raconte Sophie Ben Cimon, directrice de la structure. En tant qu'association de proximité, Diapason s'est donc adaptée aux besoins des habitants. Aujourd'hui, elle s'adresse en priorité à des jeunes et à des adultes en difficulté linguistique afin de favoriser l'insertion professionnelle et sociale par des cours d'alphabétisation et d'apprentissage du français. Elle propose plusieurs ateliers

selon les niveaux, ainsi que des dispositifs spécifiques à destination des primo-arrivants ou des mineurs isolés. « Plus que des cours classiques, ce sont des ateliers socio-linguistiques qui ont pour but de favoriser l'autonomie. Nous partons toujours des besoins particuliers de chaque apprenant », précise Sophie Ben Cimon. Avec trois salariés et une vingtaine de bénévoles, Diapason peine aujourd'hui à satisfaire des demandes croissantes et recherche donc de nouveaux enseignants volontaires. « La difficulté consiste surtout à trouver des profils adaptés, notamment envers le public analphabète, car il n'existe pas de diplôme spécifique », confie-t-elle. Les personnes intéressées doivent en priorité faire preuve de motivation et accepter de s'engager dans la durée. L'association, quant à elle, se charge de les accompagner tout au long de leur parcours de formation.

Nicolas Mathé ✍
assodiapason.fr ✍

ET MAINTENANT ?

LA TOUR OCCITANIE *verra-t-elle le jour ?*

ASCENSEUR. C'est peut-être le début d'un nouveau feuilleton judiciaire. Après avoir accueilli avec satisfaction l'intégration de la tour Occitanie à l'enquête publique sur le projet Toulouse EuroSudOuest (TESO), les opposants ont déposé, ce vendredi 5 octobre, un recours auprès du tribunal administratif.

Dans la course contre la montre à laquelle se livrent promoteurs et opposants à la tour Occitanie, les seconds ont le sentiment d'avoir remporté une première victoire. Suite à une décision des services de l'État, le conseil métropolitain du jeudi 4 octobre a annoncé l'intégration de la future tour dans l'enquête publique du projet Toulouse EuroSudOuest (TESO), concernant la réhabilitation du quartier Matabiau. Même si le président de la Métropole, Jean-Luc Moudenc, a assuré que cette enquête publique unique avait toujours été prévue, Richard Mebaoudj, porte-parole du collectif Non au gratte-ciel de Toulouse, se réjouit de cette décision « qui donne enfin la possibilité à la population de donner son avis ». L'enquête, qui devrait démarrer en janvier 2019, permettra ainsi aux habitants de consulter les documents relatifs au projet et de faire remonter leurs remarques et inquiétudes auprès du commissaire-enquêteur qui rendra ses observations à la municipalité.

Surtout, cette décision vient repousser d'au moins un an la délivrance du permis de construire de la tour Occitanie, déposé en juillet dernier. Un délai que l'association compte bien mettre à profit pour mobiliser la population et « faire du projet un enjeu majeur des élections municipales de 2020 ».



Mais les opposants ne comptent pas s'arrêter là. Le collectif Non au gratte-ciel de Toulouse, l'association Droit au logement 31 et les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, ont également déposé ce vendredi 5 octobre un nouveau recours contre la délibération du conseil métropolitain du 12 avril 2017, qui a permis une modification simplifiée du règlement d'urbanisme (PLUiH). Cette décision offrait la possibilité de ré-

« Faire de la tour Occitanie un enjeu majeur des municipales de 2020 »

partir les 35 % de logements sociaux qui auraient dû être réalisés dans la tour sur l'ensemble du projet TESO et réduisait l'obligation du promoteur en termes de stationnement vélo. « De véritables cadeaux faits à la Compagnie de Phalsbourg que l'on estime autour de 10 millions d'euros. De plus, cette modification simplifiée permet aussi d'échapper à l'application des normes environnementales relatives aux constructions à énergie positive à partir de 2020 », précise Richard Mebaoudj. Après un premier rejet par la Métropole en août, ce sera donc cette fois au tribunal administratif de se prononcer sur ce nouveau recours et sur la légalité de cette délibération.

Mais au-delà de la considération démocratique, c'est l'essence même du projet que les opposants remettent en question. « Cette tour est contre-productive sur le plan social et néfaste pour les habitants. Surtout, elle témoigne de la vision municipale de faire de Toulouse une ville de tourisme d'affaires. Aujourd'hui, la politique urbanistique de la métropole est tenue par les promoteurs immobiliers », déplore François Piquemal, porte-parole du Droit au logement 31. De même, alors que Jean-Luc Moudenc assure que le projet ne coûtera rien aux Toulousains, le collectif s'interroge sur plusieurs points comme d'éventuels surcoûts liés au renforcement des tunnels du métro, à la sécurité du bâtiment ainsi qu'à l'entretien des espaces végétalisés prévus.

Nicolas Mathé ✍

ÇA BOUGE !

Des VOITURES MOINS CHÈRES
pour les intérimaires

ÇA ROULE. Pour faciliter l'accès à l'emploi des intérimaires de Haute-Garonne, le Garage pour tous de Toulouse leur propose des voitures à la location à 5 euros par jour ainsi qu'une offre de garage solidaire.



Le dispositif, fruit d'un partenariat entre le Fonds d'action social du travail temporaire (Fastt) et le Garage pour tous, est victime de son succès : « Dès la signature de la convention, en mai dernier, nous avons reçu des demandes chaque jour et en deux semaines, tous les véhicules étaient partis », assure Claude Audreric, un des bénévoles de l'association. Il fait référence à une flotte de 20 voitures et deux scooters loués à des intérimaires de la région toulousaine au prix avantageux de 5 euros la journée, dans la limite de 90 jours par an. Le partenariat porte également sur une offre de garage solidaire, avec un diagnostic gratuit et un tarif garanti de moins de 40 euros l'heure de main d'œuvre pour les répara-

tions. « Dans un département comme la Haute-Garonne, la quasi-totalité des missions d'intérim proposées par les agences d'emploi requièrent un véhicule. Ce nouveau service va permettre aux intérimaires de démarrer une mission et de mettre un premier pied dans l'entreprise. Ensuite, bien souvent, les rencontres se font facilement et les salariés s'organisent pour trouver ou partager un véhicule en covoiturage », entrevoit Nicolas Huot, chargé de mission régional du Fastt.

Le Garage pour tous, entreprise d'insertion, compte une trentaine d'employés, des mécaniciens et techniciens, des bénévoles et plus d'une vingtaine de salariés en insertion professionnelle. « Notre principale mission est de lutter contre l'exclusion. Nos services s'adressent à toutes les personnes en difficultés financières afin qu'elles ne restent pas bloquées », rappelle Raymond Gleyses, le président de l'association.

Philippe Salvador ✍

40 bis chemin du Prat Long
31200 Toulouse
05 61 26 14 54

EN ABRÉGÉ

La gauche locale TRAVAILLE À L'UNION



François Briançon (à gauche)
et Pierre Lacaze (à droite)

Toujours souhaitée mais rarement au rendez-vous, l'union est au cœur des préoccupations de la gauche locale. Avant d'éventuellement la décréter aux prochaines municipales, les différents partis se mettent au travail et tentent de la construire au quotidien.

« Un embryon de ce qui pourrait se concrétiser plus tard comme un rassemblement », avance Pierre Lacaze, secrétaire départemental du Parti communiste. Quand il s'agit d'union en politique, la prudence est toujours de mise. Il n'en reste pas moins que, depuis cet été, cinq partis de gauche ont décidé de travailler ensemble. Une volonté confirmée lors d'une conférence de presse commune, le 2 octobre dernier, où toutes les forces en présence se sont retrouvées sur la nécessité de s'opposer à la casse des services publics provoquée par la politique de Jean-Luc Moudenc, accusé de relayer au niveau municipal le libéralisme du président Emmanuel Macron en étant « le maire des Toulousains qui vont bien ».

Un thème qui s'impose comme le socle du rassemblement puisqu'il fera l'objet d'une journée d'action collective le 16 octobre. « La première étape de ce rapprochement passait nécessairement par une analyse du bilan de la municipalité pour voir si nous en avons la même appréciation », développe François Briançon, président du groupe socialiste au Capitole, tout en affirmant que ce cadre de réflexion collective sur le fond ne constitue pas une stratégie en vue des municipales : « Il ne s'agit pas de faire de la politique à l'ancienne en décidant dans un bureau de se réunir, mais de travailler ensemble, et voir ensuite ce qui en ressortira. » Pour Pierre Lacaze, « ce n'est, en tout cas, pas le moment de parler d'une liste commune, même si tout le monde y pense forcément. Après le constat, la deuxième phase consistera à construire des contre-propositions », poursuit l'élu communiste. Ainsi, un séminaire collectif est d'ores et déjà prévu en novembre sur le thème des mobilités.

Plutôt que d'invoquer l'union, les forces de la gauche toulousaine ont donc décidé de la bâtir patiemment sur le terrain, repoussant à plus tard la fatidique question de celui ou celle qui l'incarnera. D'autant que de l'avis de tous, échouer à se rassembler serait un magnifique cadeau fait au maire actuel. « Oui, il y a une nécessité, mais la première condition d'une alliance est de reconnaître nos différences. Ensuite, nous pourrions faire un bout de chemin ensemble », espère François Briançon.

Nicolas Mathé ✍

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

RÉPUBLICAINS 31 : une élection tendue

CRÊPAGE. Les adhérents haut-garonnais du parti Les Républicains sont appelés, ce week-end, à élire leur nouveau président. La sortante Laurence Arribagé affrontera le premier vice-président de Toulouse Métropole Michel Aujoulat, dans un duel à couteaux tirés.

Cette fois, les jeux ne sont pas faits pour Laurence Arribagé. Contrairement à l'été 2015, lorsqu'elle avait remplacé Jean-Luc Moudenc à la tête du parti Les Républicains en Haute-Garonne par un vote à main levée. Ou comme en février 2016, lors du renouvellement de son mandat, sans aucun adversaire sur sa route.

« J'ai été élue en proposant un pacte de confiance aux adhérents. J'ai tenu 100% de mes engagements. Aujourd'hui, je suis la candidate de l'unité et du rassemblement », assure celle qui aura affaire le week-end prochain à Michel Aujoulat, premier vice-président de Toulouse Métropole. Un représentant de la ligne Wauquiez, qui, après avoir dirigé le RPR haut-garonnais dans les années 1990, veut reprendre du service : « Nous ne nous faisons plus respecter. Il n'y a pas de plan pour les municipales et aucun suivi de nos militants », déplore-t-il.

Le candidat vient de recevoir l'appui de Nicolas Bonleux, qui s'est désisté en sa faveur après s'être porté candidat en juillet dernier. Restauration de l'autorité de l'État, lutte contre les communautarismes, Europe forte et réduite aux pays les plus engagés... Ce cadre dirigeant dans l'aéronautique et ancien candidat aux législatives porte lui aussi les idées de Laurent Wauquiez. Pour lui, « l'union ne peut se faire qu'autour d'une ligne claire, ce que n'a pas Laurence Arribagé ». Lui et Michel Aujoulat, reprochent également à la sortante de ne pas avoir soutenu l'actuel président de LR au moment de son élection, de ne pas avoir su garder sa troisième circonscription de Haute-Garonne et de ne pas avoir su gérer la débâcle de 2017...



Laurence Arribagé (à gauche) et Michel Aujoulat (à droite)

Depuis ce dernier scrutin, qui a rebattu les cartes de l'échiquier politique national, les fédérations départementales des "anciens partis" font entendre beaucoup de voix discordantes. LR31, qui a vu partir récemment bon nombre de ses cadres, à commencer par Xavier Spanghero, David Gerson ou Roger Savoye, n'échappe pas à la règle. Et les nouvelles têtes sont rares. Pour le politologue toulousain Stéphane Beaumont, « avec Michel Aujoulat et Nicolas Bonleux, des vieux de la vieille, Laurent Wauquiez ne fait pas le choix de la nouveauté ! Il n'a pas réussi à imposer un jeune qui renouvelle le militantisme de Les Républicains. De son côté, Laurence Arribagé a quelque chose à prouver en tant que fédératrice, en se situant peut-être dans une ligne plus macroniste. Elle essaye de faire un mélange heureux des différentes tendances, de Wauquiez à Péresse, en passant par Bertrand ». Quel que soit le vainqueur dimanche, le politologue ajoute que LR devra rapidement clarifier sa ligne s'il ne veut pas perdre les prochains scrutins contre LREM.

Philippe Salvador ✍

CATHERINE LEMORTON fait ses adieux à la politique



L'ancienne députée socialiste de la première circonscription de Haute-Garonne, Catherine Lemorton a décidé de tourner la page et de se retirer de la vie politique. Présidente de la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale de juin 2012 à juin 2017, elle s'est notamment engagée, dans son parcours parlementaire, sur des questions de santé publique (sécurité sanitaire des médicaments, toxicomanie et contraception) et contre les conflits d'intérêts.

ZOOM SUR... LA FUSION MÉTROPOLIS-DÉPARTEMENTS

Le modèle lyonnais est-il exportable ?

MILLEFEUILLE. Jugé inéluctable par certains en raison de la montée en puissance des grandes agglomérations et de la nécessité de diminuer les strates des collectivités territoriales, le projet de fusion entre métropoles et départements, sur le modèle lyonnais, ne fait pourtant pas l'unanimité. Si les départements sont vent debout contre la réforme, les présidents de métropole ont, eux aussi, des doutes.

Début octobre, le président de la République Emmanuel Macron a reçu, pour la troisième fois, cinq présidents de Métropoles, dont Jean-Luc Moudenc, pour avancer sur le projet de fusion de ces grandes agglomérations avec leur département. Ces derniers verraient leurs compétences limitées aux zones rurales et aux périphéries des métropoles. À l'image du modèle lyonnais, à l'œuvre depuis 2015, l'Élysée souhaite appliquer ce mode de fonctionnement aux villes de plus de 500 000 habitants afin de mieux coordonner les politiques publiques en évitant les doublons.

Cette nouvelle réunion n'a fait qu'attiser la colère de Georges Méric, président du Département de la Haute-Garonne ainsi que de ses homologues concernés par le projet. Dès le 10 septembre, ils avaient exprimé leur opposition ferme et sollicité un rendez-vous afin de participer enfin aux discussions. Ce samedi 6 octobre, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association des maires et présidents de communautés de Haute-Garonne, l'élu a réitéré ses attaques contre une réforme qui créerait « un département amputé, dépourvu des moyens financiers nécessaires pour garantir la solidarité et lutter contre la fracture territoriale, alors que 93 % de son territoire est situé hors de la métropole toulousaine ». Georges Méric rappelle par ailleurs que l'accord conclu le 29 juin dernier avec Jean-Luc Moudenc avait vocation à éviter le modèle lyonnais qui consiste « à donner plus à ceux qui ont plus ». Un accord qui serait largement remis en question si la réforme venait à voir le jour.



Jean-Luc Moudenc (à gauche) et Georges Méric (à droite)

De son côté, le président de Toulouse Métropole se déclare favorable à la fusion tout en exprimant quelques craintes, notamment sur le financement de l'aide sociale, compétence jusque-là exercée par le Département : « Ces dépenses ne sont couvertes qu'à 50 % par l'État. Si nous devons intégrer ce déficit social dans nos budgets, nous exploserions », estime le président de Toulouse Métropole. Une prudence partagée par son homologue bordelais Alain Juppé, qui a explicitement conditionné la métropolisation du département à la prise en charge par l'État de ces aides relevant théoriquement de la solidarité nationale.

Si les cinq départements concernés sont logiquement opposés à une fusion, la présidente de Nantes Métropole, Johanna Rolland, a elle aussi, affiché son scepticisme et a d'ores et déjà annoncé son refus d'aller plus loin dans la démarche. Elle estime que la réforme ne s'adapte pas à la singularité de la métropole nantaise, dont le modèle repose sur « la mutualisation et la coopération plutôt que sur la concentration ».

Nicolas Mathé ✍

À Lyon, LES FRUITS DE LA FUSION SE FONT ATTENDRE

À quoi doivent s'attendre les territoires concernés par un futur transfert des compétences départementales vers les métropoles ? Mis en place il y a trois ans, le modèle lyonnais n'a, pour l'heure, pas forcément simplifié la situation. Ni engendré d'économies, espérées à plus long terme.

C'était une première en France. Le 1^{er} janvier 2015, avant la fusion des Régions, on réussissait enfin à supprimer une couche du millefeuille territorial avec la fusion du Département du Rhône et du Grand Lyon. Depuis cette date, la totalité des compétences exercées jusqu'alors par les deux collectivités sur les 59 communes de la métropole lyonnaise relèvent désormais uniquement de cette dernière : voirie, transports scolaires, culture, promotion internationale du territoire, politique sociale... Le nouveau Département du Rhône, lui, ne gère plus que les zones rurales et périphériques situées en dehors du périmètre métropolitain.

En plus d'éviter les doublons, le projet devait favoriser les complémentarités. « Avant, la communauté urbaine du Grand Lyon s'occupait de développement économique tandis que le département avait la haute main sur le social. Demain, un seul service gèrera les créations d'emploi et l'insertion, nous serons plus efficaces », assurait à l'époque Gérard Collomb, alors président du Grand Lyon, tout en prévenant qu'il n'y aurait pas de miracle économique à court terme. La métropole devant, en effet, assumer les très coûteuses compétences départementales, notamment les charges sociales qui explosent avec la crise économique et le vieillissement de la population.

Trop tôt pour évaluer

Conjugué au pacte financier signé avec l'État qui impose une limite des dépenses de fonctionnement, le phénomène diminue fortement la capacité d'investissement de la métropole. D'autant que l'impossibilité de licencier dans la fonction publique repousse à long terme les effets attendus de la mutualisation. Autre conséquence paradoxale, l'apparition de nouveaux doublons avec, pour un même service public, un guichet désormais destiné à la métropole, et un autre pour le reste du département. C'est par exemple le cas pour la direction des collèges.

De l'avis de nombreux observateurs, il est trop tôt pour juger de l'efficacité de l'opération. Quant à sa reproductibilité, ses opposants actuels rappellent que le modèle lyonnais est surtout le fruit d'un consentement entre les deux présidents des collectivités de l'époque, Gérard Collomb, pour la Métropole et Michel Mercier, pour le Département. Ce dernier voyait d'un bon œil la possibilité de soulager son budget grevé par la dérive des dépenses sociales, tout en recevant de la Métropole une dotation de compensation de 72 millions d'euros par an.

Nicolas Mathé ✍

QUELS CHANGEMENTS pour chaque collectivité ?



En plus d'exercer l'ensemble des compétences auparavant dévolues au Département, la Métropole de Lyon peut également agir en lieu et place de la Région et de l'État dans le cadre de délégations de compétences, comme le prévoit la loi Maptam de 2014 qui a fixé son nouveau statut. Les conseillers métropolitains sont élus au suffrage universel direct. Quand au Département du Rhône, qui se situe désormais au 53^e rang français avec seulement 429 000 habitants, son budget est passé de 1,7 milliard à 511 millions d'euros. La ville de Villefranche-sur-Saône est devenue son chef-lieu, mais le conseil continue de se réunir dans ses locaux lyonnais. Pas de nouvelle préfecture non plus : le représentant de l'État reste compétent pour les deux collectivités. Enfin, celles-ci se partagent le même numéro 69.

IL MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Tony VALENTE

Gaga de mangas

À seulement 33 ans, le Toulousain Tony Valente s'impose dans l'univers des mangas. Sa dernière série "Radiant" (Ankama Editions) connaît un joli succès en France (le tome 10 est sorti le 21 septembre), mais aussi au Japon où il vient d'être adapté à la télévision.

✍ Océane Redon



TRAVAIL. Après un bac littéraire, Tony Valente a cosigné sa première BD en 2004 : "Les 4 princes de Ganahan" (Delcourt), avant de se lancer dans le manga, il y a cinq ans de cela. S'il n'a pas fait d'études, il a en revanche « bossé comme un dératé » avec très peu de vacances. « Je suis content de faire ce boulot, mais il faut être solitaire et casanier », confie-t-il.

GLOBE-TROTTER. S'il a grandi à Toulouse, dans le quartier Bellefontaine, il vit aujourd'hui à Montréal. Autant pour le plaisir que pour le travail, il se rend régulièrement au Japon. « Ce pays représente une part énorme de ma culture. L'industrie du manga, du dessin animé et des jeux vidéo y est hyper active. Et je me sens chanceux de participer à cela, grâce à mon manga "Radiant". »

INSPIRÉ. Il découvre les mangas dès l'enfance avec "Dragon Ball" et "Ranma ½". « Mais ce n'est qu'ado que j'ai mis le nez dans la BD, avec "Lanfeust de Troy". Finalement, faire du manga est plus un retour aux sources qu'un changement de style. » L'auteur s'inspire aussi de l'Histoire : « Mon univers est imaginaire, mais il repose sur des principes que j'ai puisés dans la période où l'on chassait les sorcières en Europe. »

RADIANT. Tony Valente, qui souhaitait pour son manga un univers « aérien, fantasy et bourré d'action », a trouvé son angle d'attaque en s'intéressant à l'Inquisition. « Cela résonnait avec des choses que je lisais dans l'actualité », note-t-il. En résulte l'histoire « d'un apprenti sorcier qui parcourt le monde à la recherche du berceau des Némésis, des monstres tombés d'on ne sait où et qui provoquent la mort d'un simple contact ».

RÉUSSITE. Sorti en France en 2013, "Radiant" a connu un succès fulgurant : dix tomes ont été écrits dont le dernier est sorti le 21 septembre. Il a aussi rencontré la gloire au Japon où il a été traduit dès 2015 et où il vient d'être adapté à la télévision. « Il sera diffusé sur NHK (chaîne publique nippone, ndlr) à partir de fin octobre... Mais en France, on ne peut rien communiquer pour l'instant. C'est en négociations. »

TOP WEB



🐦 **Jean-Luc Moudenc @jlmoudenc 09/10** : [#Ensemble] Rendre le Capitole #accessible aux personnes en situation de handicap, 1 volonté qui devient réalité ! Livré ce soir, 1 ascenseur permettra d'accéder aux salles historiques & à la salle des Illustres où st célébrés les mariages. Notre quotidien s'améliore à #Toulouse.

🐦 **Antoine Maurice @AntoineMaurice 09/10** : #Référendum d'initiative populaire sur le devenir de la gestion de l'eau et l'assainissement à #Toulouse et dans la métropole... si chacun-e d'entre nous fait signer à 10 personnes, on touche au but ! eautoulouse.fr #Régie #Démocratie #Ecologie

🐦 **Corinne Vignon @corinnevignon 09/10** : #fussillade au quartier Papus de #Toulouse : Je réaffirme mon fervent soutien aux forces de l'ordre et leur travail remarquable. J'exprime ma solidarité envers les familles. Nous poursuivons nos efforts pour éradiquer cette violence insoutenable.

🏠 **Régis Godec 09/10** : Il aura fallu aller jusqu'au Conseil d'Etat pour faire rétablir la justice au sein du Conseil d'administration d'Habitat Toulouse. Pendant 4 ans, Habitat Toulouse a nié le droit du DAL de se présenter aux élections du Conseil d'administration. Toutes les décisions prises pendant ces 4 années se trouvent ainsi fragilisées et les conséquences juridiques et financières pourraient être lourdes pour le bailleur social.

Messieurs Biasotto et Moudenc ne sont pas des grands démocrates dans cette affaire et devraient faire preuve d'une certaine humilité dans ce dossier.

Bravo à François Piquemal et aux militants du DAL31 pour avoir tenu bon face aux intimidations et merci à eux de préserver l'intérêt des locataires dans cette affaire en ne demandant pas l'annulation des décisions prises pendant ces 4 années.

🏠 **François Briançon 06/10** : Place Saint Pierre, plusieurs centaines de toulousains se rassemblent en ce moment pour soutenir SOS Méditerranée et l'Aquarius.

SORTIR

L'orchestre du Capitole célèbre
LE CENTENAIRE DE BERNSTEIN

Wayne Marshall sera à la baguette

MAESTRO. À l'occasion du centenaire de la naissance du compositeur américain Léonard Bernstein, l'Orchestre national du Capitole célèbre quelques-unes de ses plus grandes œuvres. Légères ou intenses, magistrales et modernes, à l'image du maître.

C'est un hommage très vibrant que l'Orchestre du Capitole veut rendre à Léonard Bernstein, dont on célèbre le centenaire de la naissance. Le maître, décédé en 1990, a marqué les esprits mélomanes autant par son œuvre prolifique que par son charisme : « Les musiciens qui ont joué avec lui en gardent un souvenir inoubliable. Léonard Bernstein était un compositeur incroyable mais aussi un chef d'orchestre extraordinaire, qui savait transmettre son art », s'enthousiasme Thierry d'Argoubet, délégué général de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse. Ce dernier fait ici référence aux émissions de télévision que Léonard Bernstein animait aux États-Unis, jusque dans les années 1970, pour faire découvrir aux jeunes la musique classique. La commémoration se devait d'être à l'image de ce génie aux multiples facettes : « Nous avons voulu donner plusieurs rythmes à cette soirée d'anniversaire, en faisant écouter un

Bernstein tantôt espiègle, facile et souriant, tantôt intense, avec un regard différent, qu'on ne lui connaît pas forcément. »

L'ouverture, très ensoleillée, sera celle de "Candide", son œuvre la plus jouée (et la plus célèbre après "West Side Story"), une comédie musicale explosive, librement inspirée du conte philosophique de Voltaire. Elle sera suivie de "On the waterfront", une suite symphonique d'après la musique du film éponyme d'Elia Kazan, datant de 1953. Une partition moderne, inventive, parfois dissonante qui dépeint la ville de New York, à la fois belle et violente. C'est la seule musique pour l'écran qu'ait signé le compositeur, si l'on excepte les adaptations cinématographiques de ses comédies musicales.

La deuxième partie sera consacrée au kaddish de Léonard Bernstein, sa "Symphonie numéro 3", « une œuvre difficile, rarement jouée, qui n'attire pas forcément les foules. C'est courageux de l'avoir programmée », assure Thierry d'Argoubet. Le compositeur entame en effet son écriture en 1962, au lendemain du terrible procès Eichmann, en pleine crise des missiles de

« Faire écouter un Bernstein tantôt espiègle et facile, tantôt intense »

Cuba, au moment où la planète entière menace d'exploser. Léonard Bernstein prêche alors activement pour le désarmement nucléaire : « Son kaddish, inspiré d'une prière juive, était sa réponse musicale aux tensions incroyables que subissait le monde. Un hymne à la paix, qu'il dédiera à la mémoire de John F. Kennedy, assassiné peu avant que le manuscrit ait été achevé », retrace le délégué générale.

Habitué de l'orchestre du Capitole, dont il a dirigé deux concerts du Nouvel An, l'organiste, pianiste et chef d'orchestre Wayne Marshall se fera l'interprète de cette soirée inédite : « C'est un grand spécialiste de la musique américaine en général et de l'œuvre de Bernstein en particulier. Il m'a fait découvrir à quel point l'Orchestre national du Capitole, à la personnalité sonore si particulière, arrive à s'y fondre magnifiquement », se réjouit Thierry d'Argoubet.

Philippe Salvador ✍

Jeux
CONCOURS

Gagnez l'un de ces cadeaux en envoyant un mail à : redaction@lejournaltoulouse.fr
Mettre en objet : Jeux concours
*Dans la limite des stocks disponibles



LIVRE

"Une fois dans ma vie"

Trois femmes, trois âges, trois amies... trois façons d'aimer. Accrochées à leurs espoirs face aux tempêtes que leur réserve le destin, avec l'énergie et l'imagination propres à celles qui veulent s'en sortir, elles vont tenter le tout pour le tout. Personne ne dit que ça ne fera pas de dégâts...



LIVRE

"À travers la nuit et le vent"

De 1920 à 1970, une famille juive allemande, les Steiner, se réfugie dans le Nyonsais, terre d'accueil et de résistance active. Tous auront, un temps, l'espoir d'une vie meilleure. Parmi eux, David, séparé d'Hannah qu'il aime depuis l'enfance, par la guerre et la folie des hommes...

Un plateau EXCEPTIONNEL

Ce concert hommage à Léonard Bernstein sera placé sous la direction de Wayne Marshall, avec Leah et Judith Pizar en récitant, Kelley Nassief pour Mezzo-Soprano, et la participation du chœur et de la maîtrise du Capitole. Vendredi 12 octobre à 20 heures, à la Halle aux grains de Toulouse.

onct.toulouse.fr

EXPOSITION

HOMMAGE À CHARB : satire dans toute la ville

ICONOCLASTE. Une centaine de planches du dessinateur satirique Charb, assassiné lors de l'attentat contre "Charlie Hebdo", sont exposées gratuitement pendant un mois dans 17 lieux de la Ville rose. Une collection foisonnante pour savourer son art du coup de crayon, là où ça fait mal.

Du 6 octobre au 9 novembre, le journal toulousain et autoproduit "Noir & Blanc, le journal sans couleurs et sans a priori" propose 17 expositions gratuites en hommage au regretté dessinateur satirique et journaliste Charb, assassiné avec ses collègues de "Charlie Hebdo" lors de l'attentat du 7 janvier 2015. Ce sont une centaine de planches du caricaturiste, toutes aussi mordantes que pertinentes, qui seront présentées dans différents lieux de la ville. « Ces expositions sont liées à l'histoire du journal que j'ai créé juste après les attentats, pour défendre, à mon niveau, le dessin de presse et le dessin satirique. Depuis le lancement, j'ai pu monter une quinzaine d'expos. Mais je gardais dans



un coin de la tête de rendre hommage, un jour, à Charb », raconte David Fauré, le fondateur de "Noir & Blanc".

Que ce soit dans des bars, chez des disquaires indépendants, dans des librairies ou à la médiathèque José Cabanis, qui a dédié un espace de son pôle Actualité à l'exposition, ses inoubliables personnages aux yeux globuleux et aux nez en forme de tubercule perpétuent le combat pour cette liberté qui lui était si chère, avec toutes les armes à leur dis-

Du 6 octobre au 9 novembre. Expositions gratuites dans divers lieux.

+ D'INFOS SUR FACEBOOK
NOIR et BLANC, le Journal sans couleurs et sans a priori.

position. La provocation, l'impertinence, le cynisme, la cruauté et ce qu'il faut de mauvaise foi, chaque fois que c'est nécessaire... « J'ai été soutenu par "Charlie Hebdo" qui m'a encouragé à monter un projet ambitieux. Le journal a ensuite pris contact avec les parents de Charb qui m'ont laissé une liberté totale dans le choix des œuvres. J'ai essayé de choisir un large éventail de thématiques et de chercher des dessins qui soient encore d'actualité ou marrants et intemporels. Et cela ne manque pas », se félicite David Fauré. Dans le cadre de cette série d'expositions, cet inconditionnel de Charb s'est également penché sur les traces du franc-tireur dans le 7^e art. Le film "Bonté divine", activement soutenu par l'ancien directeur de publication de "Charlie Hebdo", sera diffusé le mardi 6 novembre à 20h30 à l'American Cosmograph, en présence du dessinateur de presse Faujour. Une projection de "Maurice et Patapon", la BD culte du dessinateur dans sa version animée, est aussi prévue au Txus, le mardi 23 octobre à 21h00.

Nicolas Belaubre ✍



IODINES

Voiture électrique en libre service ou avec voiturier



Sans abonnement - Stationnement libre et gratuit*



Télécharger dans
l'App Store

iodines.fr

05 82 08 52 70



DISPONIBLE SUR
Google Play

* sur la voirie dans la zone de libre service

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



Le Greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse :

SELARL OFFICE DES GREFFIERS ASSOCIES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE - Maîtres Anick FABRE, Denis GIUSEPPIN et Frédéric MONSEGU.
Place de la Bourse - 31068 Toulouse Cedex 7 - Tel : 05.61.11.02.00. Email : greffe@greffe-tc-toulouse.fr

LIQUIDATIONS

N° PC : 2018RJ0606

Jugement du 25/09/2018 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la **SARL C.D.S. CONSTRUCTIONS** 8 rue d'Agen 31500 TOULOUSE
Petits travaux de maçonnerie et travaux de second oeuvre (carrelage).
RCS 821 003 878
liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIES prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : Mme DESCARPENTE-RIES EVRARD
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0617

Jugement du 27/09/2018 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la **SARL SH GLOBAL CONCEPT** 100 boulevard de Suisse 31200 TOULOUSE
Régie événementielle, conception et production d'évènements, aménagements d'espaces.
RCS 753 927 771
liquidateur judiciaire : la SELARL AEGIS prise en la personne de Me Souad HAD-DANI-AGDAY 35 boulevard Lascrosses 31000 TOULOUSE
Juge-commissaire : M. FANTINI
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0623

Jugement du 27/09/2018 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la **SARL PROTO** 8 route de Bazège 31670 LABEGE
Vente de tous véhicules accessoires et pièces machines outils
RCS 411 287 212
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 4 rue Amélie CS 98034 31080 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : M. COSSET
Date de cessation des paiements le 10/08/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0626

Jugement du 27/09/2018 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la **SARL GATS** 3 rue Alaric II Bâtiment le Médéric, 4ème Etage 31000 TOULOUSE
formation professionnelle et continue.
RCS 438 467 292
liquidateur judiciaire : la SELARL AEGIS prise en la personne de Me Souad HAD-DANI-AGDAY 35 boulevard Lascrosses 31000 TOULOUSE
Juge-commissaire : M. COSSET
Date de cessation des paiements le 01/03/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0242

Jugement du 27/09/2018 : conversion en liquidation judiciaire de la **SARL TRADI CONTEMPORAINE** 21 rue de la Beauté 31150 GA-GNAC-SUR-GARONNE
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 4 rue Amélie CS 98034 31080 TOULOUSE Cedex 6
RCS 480 405 141

N° PC : 22018RJ0631

Jugement du 27/09/2018 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la **SAS ASBT GROUP** 6 rue Victor Hugo 31000 TOULOUSE
Prise de participation directe ou indirecte dans le capital de société groupement ou entités juridiques de tous types.
RCS 824 982 888
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 4 rue Amélie CS 98034 31080 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : M. MOLINIÉ
Date de cessation des paiements le 05/01/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0164

Jugement du 25/09/2018 : ouverture d'une procédure de conversion de la procédure de sauvegarde en liquidation judiciaire à l'égard de la **SARL MARCY** 16 rue Saint-Jacques 31600 MURET
Salon de coiffure.
RCS 819 930 199
liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIES prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : M. BLATCHE
Date de cessation des paiements le 01/08/2018

N° PC : 2018RJ0618

Jugement du 25/09/2018 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la **SARL EU RL LA GRAPPE** 25 boulevard Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS
Commerce de détail de boisson en magasin spécialisé.
RCS 538 135 120
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 4 place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS
Juge-commissaire : Mme DESCARPENTE-RIES EVRARD
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0619

Jugement du 25/09/2018 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la **SARL SOCIETE CAUBET FRERES** 1 chemin des Laques 31180 CASTELMAU-ROU
chaudronnerie, serrurerie.
RCS 326 492 337
liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIES prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : M. MOLVOT
Date de cessation des paiements le 11/09/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0620

Jugement du 25/09/2018 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la **SARL POTIN-DIDOT** 54 BIS avenue de Toulouse 31270 CU-GNAUX
Boulangerie, pâtisserie.
RCS 533 217 535
liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE
Juge-commissaire : M. BLATCHE
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0621

Jugement du 25/09/2018 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de **Monsieur PETIT Boris Jean Claude** 17 avenue de l'Isle 31800 SAINT-GAUDENS
Coiffure dames et parfumerie.
RCS 792 119 299
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Yann BRANCO-FERNANDES 4 place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS
Juge-commissaire : Mme DESCARPENTE-RIES EVRARD
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0624

Jugement du 27/09/2018 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de **La SARL MIL & 1 SERVICES** 16 chemin Rouquet 31180 CASTELMAU-ROU
Homme toutes mains, entretien des espaces verts, nettoyage automobile, vente de pièces détachées.
RCS 810 910 745
liquidateur judiciaire : la SELARL AEGIS prise en la personne de Me Orlane GACHET 35 boulevard Lascrosses 31000 TOULOUSE
Juge-commissaire : M. FANTINI
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0625

Jugement du 27/09/2018 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la **SAS CHEZ HENRI** 36 avenue des Pyrénées 31600 MURET
Boucherie, charcuterie.
RCS 824 068 886
liquidateur judiciaire : Me REY Christian 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5
Juge-commissaire : M. MOLINIÉ
Date de cessation des paiements le 30/06/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0628

Jugement du 27/09/2018 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la **SAS TYMELI A CALORI FUGE** 1 B avenue des Palagueres 31360 BOUSSENS
Fabrication, vente et pose de revêtements métalliques et fibreux pour l'industrie dans le domaine calorifuge.
RCS 828 646 174
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 4 place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS
Juge-commissaire : Mme DESCARPENTE-RIES EVRARD
Date de cessation des paiements le 30/03/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0458

Jugement du 25/09/2018 : conversion en liquidation judiciaire de la **SARL AGS** 13 BIS impasse de la Flambère 31300 TOULOUSE
liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIES prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6
RCS 812 159 796

N° PC : 2018RJ0476

Jugement du 25/09/2018 : conversion en liquidation judiciaire de **Mademoiselle TREMOULET Justine** chemin du Pradas 31410 MAUZAC
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 4 place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS
RCS 812 654 028

N° PC : 2018RJ0460

Jugement du 25/09/2018 : conversion en liquidation judiciaire de la **SARL BATI-POSE** 99 route d'Espagne Les Portes d'Espagne, Bâtiment B 31100 TOULOUSE
liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me AMIZET 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE
RCS 808 446 637

N° PC : 2018RJ0461

Jugement du 25/09/2018 : conversion en liquidation judiciaire de la **SAS HAIM TRANSPORT** 13 rue Vincent Van Gogh 31100 TOULOUSE
liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIES prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6
RCS 820 988 681

REDRESSEMENTS

N° PC : 2018RJ0622

Jugement du 25/09/2018 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la **SARL A CHACUN SON SERVICE** 2 route de Daux Centre Commercial le Moulin À Vent, Porte 5 31700 MONDON-VILLE
Services à la personne : entretien courant du logement (travaux ménagers), petits travaux de jardinage.
RCS 539 575 373
mandataire judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me AMIZET 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE
Administrateur : la SCP CAVIGLIOLI-BARON-FOURQUIE prise en la personne de Me BARON 10 rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE
mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion
Juge-commissaire : M. BLATCHE
Date de cessation des paiements le 09/02/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0627

Jugement du 27/09/2018 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la **SARL GARONNE PEINTURE** 2 BIS boulevard d'Arcole Bal 13 31000 TOULOUSE
Travaux de peinture vitrerie nettoyage.
RCS 814 301 446
mandataire judiciaire : la SELARL AEGIS prise en la personne de Me Souad HAD-DANI-AGDAY 35 boulevard Lascrosses 31000 TOULOUSE
Juge-commissaire : M. COSSET
Date de cessation des paiements le 29/03/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0630

Jugement du 27/09/2018 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la **SARL BONHOURE RI CHARD** 1595 avenue de Calmont 31550 CINTE-GABELLE
Travaux de maçonnerie et gros oeuvre de bâtiment
RCS 795 144 476
mandataire judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE
Juge-commissaire : Mme DESCARPENTE-RIES EVRARD
Date de cessation des paiements le 19/04/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0629

Jugement du 27/09/2018 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la **SARL INDOORGROWING** 3 bis Rue Clément Ader 31140 AUCAMVILLE
l'activité de quincaillerie et épicerie.
RCS 530 519 396
mandataire judiciaire : Me REY Christian 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5
Juge-commissaire : M. FANTINI
Date de cessation des paiements le 21/02/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0611

Jugement du 25/09/2018 : jugement arrêtant le plan de redressement de la **SASu BTP ZANA RENOVATIONS** 52 boulevard Gabriel Koenigs 31300 TOULOUSE
Commissaire à l'exécution du plan : la SELARL DUTOT ET ASSOCIES prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6
RCS 810 452 011

N° PC : 2017RJ0653

Jugement du 25/09/2018 : jugement arrêtant le plan de redressement de la **SAS SOPRANE 31** 14 chemin du Clos des Champs 31840 AUSSONNE
Commissaire à l'exécution du plan : la SELARL DUTOT ET ASSOCIES prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6
RCS 791 119 258

CLÔTURES

N° PC : 2011RJ0281

Jugement du 27/09/2018 : clôture pour insuffisance d'actif de **M. CLERGEUR Henri** 114 rue Saint-Roch 31400 TOULOUSE
RM 380 590 430

N° PC : 2012RJ0481

Jugement du 27/09/2018 : clôture pour insuffisance d'actif de **Monsieur René BEDOYA** 72 avenue du Général Castelnau 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE
RM 434 076 105

N° PC : 2014RJ0103

Jugement du 27/09/2018 : clôture pour insuffisance d'actif de **Monsieur CHI CHEPORTI CHE Olivier** 192 chemin Gastou 31340 VILLEMATIER
RM 483 830 824.

N° PC : 2016EX0002

Jugement du 27/09/2018 : clôture pour insuffisance d'actif de la **SARL JP LOCATION** ZA de la Laure 09700 SAVERDUN
RM 403 198 229

N° PC : 2016RJ0773

Jugement du 27/09/2018 : clôture pour insuffisance d'actif de **Monsieur ESTEVES ANTONIO** 1662 Route de Montauban 31660 BES-SIERES
RM 388 814 873

N° PC : 2016RJ0914

Jugement du 27/09/2018 : clôture pour insuffisance d'actif de **Monsieur MESSADIA Lahmadi - ECE EIRL** Appt 67 85 rue Bonnat 31400 TOULOUSE
RM 528 922 958

Le Greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse :
SELARL OFFICE DES GREFFIERS ASSOCIES DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE TOULOUSE - Maîtres Anick FABRE, Denis GIUSEPPIN et Frédéric MONSEGU.
Place de la Bourse - 31068 Toulouse Cedex 7 - Tel : 05.61.11.02.00. Email : greffe@greffe-tc-toulouse.fr

N° PC : 2017RJ0931

Jugement du 25/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SAS XFIELD PAINTBALL
231 rue Pierre et Marie Curie 31670 LABEGE
RCS 811 737 436

N° PC : 2002RJ0103

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL TOULOUSAIN INVESTISSEMENTS
3 avenue Honoré Serres 31000 TOULOUSE
RCS 412 514 101

N° PC : 2006RJ0364

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SCI BISCONTE
lieudieu Conte 31290 MONTGAILLARD-LAURAGAIS
RCS 399 771 955

N° PC : 2006RJ0532

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SA P.G.M.
6 boulevard de Strasbourg 31000 TOULOUSE
RCS 314 504 796

N° PC : 2013RJ0251

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL ARCHE CONSEIL
59 chemin de la Garonne 31200 TOULOUSE
RCS 397 423 989

N° PC : : 2013RJ0596

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL FGP
32 rue des Frères Lion 31000 TOULOUSE
RCS 424 024 537

N° PC : 2013RJ0715

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARLU JAM for L Kids
22 rue du Rempart Saint-Etienne 31000 TOULOUSE
RCS 532 611 118

N° PC : 2014RJ1177

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL 2PR
34 boulevard de Suisse Appartement 19
31200 TOULOUSE
RCS 788 760 916

N° PC : 2015RJ0897

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL EXCEL HOME
6 rue Michel Petruccianni 31600 MURET
RCS 539 012 088

N° PC : 2015RJ1114

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL BROCHAGE ROUTAGE TOULOUSAIN
14 rue du Terroir 31140 SAINT-ALBAN
RCS 432 579 902

N° PC : 2016RJ0054

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL MAJADE & CO
11 rue du Taur 31000 TOULOUSE
RCS 448 893 743

N° PC : 2016RJ0106

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL OBI
34 allée Forain François Verdier 31000 TOULOUSE
RCS 504 747 569

N° PC : 2016RJ0199

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL 2L CONSTRUCTION
25 avenue Louis Pasteur 31570 SAINTE-FOY-D'AIGREFFUEILLE
RCS 440 941 862

N° PC : 2016RJ0729

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL GardnCity
3 bis rue Reclusane 31300 TOULOUSE
RCS 538 958 109
RCS : 344.443.759

N° PC : 2016RJ0730

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SAS Audie Aid
478 rue de la Découverte Mini Parc 3 Cs
67624 31676 LABEGE Cedex .
RCS 805 160 736

N° PC : 2016RJ0734

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL MAINTENANCE SUD ATLANTIQUE
19 rue Jean Mermoz 31100 TOULOUSE
RCS 504 369 166

N° PC : 2016RJ0735

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL MAISONS BOIS DU MIDI
26 chemin du Garrouset 31470 FONTENILLES
RCS 524 745 999

N° PC : 2016RJ0744

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL IDEE FENETRES
39 rue Antoine de Gargas Bâtiment A Appartement 6 31500 TOULOUSE
RCS 753 803 410

N° PC : 2016RJ0751

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SAS SOCIETE GENERALE DU BATIMENT TOULOUSE
60 avenue Jacques Douzans 31600 MURET
RCS 809 945 066

N° PC : 2016RJ0764

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL TOPSELLER
59 chemin de la Garonne 31200 TOULOUSE
RCS 803 877 893

N° PC : 2016RJ0766

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL KML Etanchéité
6 cheminement Edgard Varese 31100 TOULOUSE
RCS 534 927 066

N° PC : 2016RJ0823

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SAS JURE
3 allée de Fraixinet 31120 ROQUES
RCS 801 076 902

N° PC : 2016RJ0891

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL D.M.S.
201 route de Launaguet 31200 TOULOUSE
RCS 440 626 455

N° PC : 2016RJ0986

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SAS SCARPE
3 rue Temponnières 31000 TOULOUSE
RCS 811 924 067

N° PC : 2016RJ1016

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARLU A.J.B. menuiserie
4 allée Paul Marty 31450 BAZIEGE
RCS 504 079 534

N° PC : 2016RJ1041

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL AMOC
4 rue de Caulet 31300 TOULOUSE
RCS 504 503 335

N° PC : 2017RJ0032

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARLU SUSHI-EXPRESS
15 avenue de Fronton 31200 TOULOUSE
RCS 529 800 153

N° PC : 2017RJ0033

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL SUSHI TAWAN
15 avenue de Fronton 31200 TOULOUSE
RCS 804 376 630

N° PC : 2017RJ0034

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL thai.pathen
1/3 avenue de Cornebarrieu 31700 BLAGNAC
RCS 803 019 405

N° PC : 2017RJ0205

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL LES EXPERTS DU BATIMENT
9 TER avenue de Lyon 31500 TOULOUSE
RCS 818 373 102

N° PC : 2017RJ0971

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de la
SASu ZEPHYR
11 chemin LE LOUP 31410 LE FAUGA
RCS 824 499 628

N° PC : 1994RJ0329

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de
M. FLOURAC Jean-Pierre
8 bis rue Bernard Mule Résidence Bellonte
31400 TOULOUSE
RCS 329 534 945

N° PC : 2004RJ0847

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de
René FOURMENT
Bisconte 31290 MONTGAILLARD-LAURAGAIS
RCS 304 592 132

N° PC : 2014RJ0717

Jugement du 27/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de
Monsieur MONDOUCH Jean Joseph Marc
7 route de Cox 31530 SAINT-PAUL-SUR-SAVE
RCS 341 607 315

N° PC : 2018RJ0283

Jugement du 25/09/2018 :
clôture procédure rétablissement professionnel de
Monsieur IGLESIAS
25 rue du Pradet 31800 SAINT-GAUDENS
RM 315 901 637

TRIBUNAUX EXTÉRIEURS

N° PC : 2018EX0044 (GTC Tarbes)

Jugement du 18/09/2018 :
ouverture d'une procédure de Liquidation
judiciaire immédiate avec poursuite d'activité autorisée jusqu'au 18/12/2018 à l'égard de la
SAS HESLYOM
70 rue Du Maquis De Payolle 65000 TARBES
RCS 793 282 591

liquidateur judiciaire : la SELARL FRANCOIS LEGRAND 3 rue Brauhauban 65000 TARBES
Administrateur : SELARL FHB prise en la personne de Me Sylvain HUSTAIX - 3 Rue Thomas Edison - 64000 PAU avec pour mission d'administrer l'entreprise
Juge-commissaire : M. CLARENC
Date de cessation des paiements le 27/07/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com , dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2015EX0067 (GTC Avignon)

Jugement du 17/09/2018 :
clôture pour insuffisance d'actif de
SARL SPHINX ASSURANCES
69 route De Montfavet 84000 AVIGNON
RCS 492 783 592

N° PC : 2018EX0029 (GTC Aix en Provence)

Jugement du 20/09/2018 arrêtant le plan de cession de
GAARDEN
67 cours Mirabeau 13100 AIX-EN-PROVENCE
RCS : 810 337 501
au profit de la société AK CONSEIL & STRATEGIE

N° PC : 2018EX0046 (GTC Lyon)

Jugement du 12/09/2018 :
ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la
SAS ALPA
Place des Capucins Immeuble les Iris 73800 MONTMELIAN
RCS 353 344 567
mandataires judiciaires :
- la SELARL MJ SYNERGIE-Mandataires Judiciaires prise en la personne de Me Bruno WALCZAK Cs 33434 136 cours Lafayette 69441 LYON
- Me SABOURIN 219 rue Duguesclin 69427 LYON
Administrateurs :
- Me MEYNET Robert-Louis 128 rue Pierre Corneille 69003 LYON
mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion
- la SELARL AJ UP représentée par Me ETIENNE-MARTIN et Me V. ROUSSEAU 228 rue Paul Gidon 73000 CHAMBERY
mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion
Date de cessation des paiements le 16/08/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com , dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2009EX0021 (GTC Bobigny)

Jugement du 19/09/2018 :
réouverture liquidation judiciaire à l'égard de la
SAS SERVISAIR CARGO
rue Du Pied Sec Zone de frêt 2 Bâtiment 3626 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
manutention
RCS 413 107 236
liquidateur judiciaire : la SELAFA MJA en la personne de Me Axel CHUINE 14/16 rue de Lorraine 93000 BOBIGNY
Juge-commissaire : M. SEROR

N° PC : 2015EX0094 (GTC Paris)

Jugement du 18/09/2018 :
modification du plan de sauvegarde de
SAS DAVIMAR
39 avenue Victor Hugo 75016 PARIS
Commissaire à l'exécution du plan : la SELARL BAULAND, CARBONI, MARTINEZ & ASSOCIES prise en la personne de Me Carole MARTINEZ 7 rue De Caumartin 75009 PARIS
RCS 410 620 520

N° PC : 2018EX0045 (GTC Paris)

Jugement du 18/09/2018 :
ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la
SAS SBMTP
39 avenue d'Iéna 75016 PARIS
RCS 515 248 748
mandataires judiciaires :
- la SELAFA MJA prise en la personne de Me Frédérique LEVY 102 boulevard Saint-Denis 75479 PARIS Cedex 10
- la SELARL FIDES 5 rue De Palestro 75002 PARIS
Administrateurs :
- la SCP THEVENOT- PERDEREAU-MANIERE-EL BAZE en la personne de Me Jonathan EL BAZE 42 rue de Lisbonne 75008 PARIS
mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion
- Me Armel DOLLEY 44 rue De Gigant 44100 NANTES
mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion
Juge-commissaire : M. WEHBI
Date de cessation des paiements le 13/08/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com , dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 Septembre 2018, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : M&E Compagny.
Forme : société civile immobilière. Capital social : neuf cent euros. Siège social : 60 Bis avenue de la Marquaille, SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE (31650). Objet social : l'acquisition, la construction, la gestion, la mise en valeur, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers dont elle pourra devenir propriétaire. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire. Leur montant s'élève à 900 euros.

M. Bruno DENKIEWICZ, demeurant à LE CHESNAY (78150), 10 rue des deux frères, Mme Nadine DENKIEWICZ, née PERNOT, demeurant à LE CHESNAY (78150), 10 rue des deux frères, Mlle Elodie DENKIEWICZ, demeurant à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100), 49 Quai Georges Gorse et M. Geoffroy REZEAU, demeurant à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100), 49 Quai Georges Gorse, ont chacun apportés la somme de 150 euros. M. Anthony DENKIEWICZ, demeurant à AUTERIVE (31190), 39 rue Gambetta a apporté la somme de 300 euros.

Chacun des cinq associés, tenus indéfiniment des dettes sociales.

Gérance : M. Bruno DENKIEWICZ, demeurant à LE CHESNAY (78150), 10 rue des deux frères, est désigné en qualité de premier gérant sans limitation de durée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis, le gérant.



**Me Séverine
BENOIT-TERES, AVOCAT**
1, Avenue de Toulouse
L'Orée du Village - Bât E / E17
31620 CASTELNAU D'ESTRETFONDS
Tél : 05.31.22.10.18
severine.benoitteres@sfr.fr

SCI CEDYS

Société Civile Immobilière
Au Capital de 500 Euros
Siège social : 55, ROUTE
DU PONT DE MIREPOIX
à 31660 BESSIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 10 Octobre 2018, Il a été constitué la Société Civile Immobilière CEDYS, dont le siège social est 55, ROUTE DU PONT DE MIREPOIX à 31660 BESSIERES , ayant pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil . La durée de la Société est de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse. La Capital Social est de 500 Euros. Le Gérant est Monsieur Cédric MAUREL demeurant 55, ROUTE DU PONT DE MIREPOIX à 31660 BESSIERES.

POUR AVIS, Le Gérant.

Suivant acte sous signature privée, à BAZUS en date du 01/10/2018, l'associée unique a constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : idéapharm Consulting

Forme : société à responsabilité limitée (à associée unique)

Siège social : 665 chemin des Chaumes 31380 BAZUS

Capital social : Cinq Cents euros, divisé en 500 parts de 1 euro entièrement libérées, suite à un apport en numéraire.

Objet social : La société a pour objet, dans tous pays, directement ou indirectement : Toutes prestations de merchandising, de marketing, d'audit, de consulting, de coaching, de communication et de formation, de gestion de régie publicitaire ; Toutes prestations de conseils dans le domaine pharmaceutique ; Toutes activités de négoce annexe ; Toutes prestations de services à caractère commercial et notamment la prospection commerciale, la recherche de marchés d'affaires ou de contrats, la mise en relation de personnes aux fins de faciliter la conclusion d'affaires ou de marchés.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf années.
Gérance : Madame Jessica MARTINET, née le 3 août 1981 à Toulouse (31) demeurant 665 chemin des Chaumes 31380 BAZUS

Immatriculation de la société : Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse.

Pour avis, la Gérante

Aux termes d'un acte SSP en date du 01 Octobre 2018 il a été constitué une société : WAOUH Events SASU au capital variable de 100 euros dont le Siège social est situé : 5 esplanade Compans Caffarelli, CS 57130, Bât. A, 31071 Toulouse Cedex 7 Objet social : foires et salons; Président : Didier LAMOUREUX demeurant 10 impasse des Tourterelles 40090 Saint Martin d'Oney élue pour une durée indéterminée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse

SCP DESSART DEVIERS

Avocats
5, rue Tolosane 31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TOULOUSE du 27 septembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL H.S.D.R
Siège social : 18, Chemin de la Violette à L'UNION (31240)

Objet social : La société a pour objet toute activité de marchand de biens, l'acquisition par voie d'achat, apports ou autrement, la vente de tous biens de toute nature, mobiliers et immobiliers, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question,

Durée de la société : 99 années à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 euros en numéraires

Gérance : Monsieur Michaël SEBAN demeurant 13, Impasse des Mirabelles à GRAGNAGUE (31380)

Clause relatives aux cessions des parts : Dispense d'agrément pour cession à associés. Cession à des tiers non associés : Agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité en nombre des associés représentants au moins la moitié des parts sociales.

Immatriculation de la société : Au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis, la Gérance



Constitution de société

Aux termes d'un acte reçu par Maître Patrick LEGRIGEOIS notaire, le 17 SEPTEMBRE 2018, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : société civile
Objet : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, - la vente de ces mêmes biens ou droits immobiliers pour autant toutefois qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société, - la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, - l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinées au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection, travaux ou autres à faire dans les immeubles de la société, - la propriété, l'acquisition, la gestion et la vente, pour son compte, de tous instruments financiers tels que titres, valeurs mobilières, droits sociaux... de toute nature (à l'exclusion de ceux entraînant pour leur titulaire la qualité de commerçant) ainsi que la souscription et gestion d'un contrat de capitalisation aux fins de gestion de la trésorerie, - Conférer aux associés, le droit d'utiliser privativement et gratuitement les immeubles sociaux, - Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Dénomination : « SCI ADFONV »
Siège : COLOMIERS (31770), 6 petit chemin de l'Armurié appartement 6C,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : Apport en numéraire : CENT EUROS (100,00 €)
Gérants : Madame Audrey Marion FONVIELLE, demeurant à COLOMIERS (31770) 6 petit chemin de l'Armurié Appartement 6C.

Agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément.

Immatriculation : au RCS de TOULOUSE

Pour avis : Me LEGRI GEOIS

Par acte S.S.P du 21/08/2018 il a été décidé la constitution d'une SARL.
Dénomination sociale : SARL HOMBRE RECORDZ
Capital : 500 €
Objet social : Production ou coproduction, exploitation, édition, achat, vente, distribution de tous renseignements phonogrammes, multimédia, documentaire sur tous support et par tous moyens connus ou inconnus à ce jour, ainsi que toutes opérations dépendantes, annexes ou s'y rattachant, animation des soirées dansantes et des repas, import & export.

Siège social : 19 rue Vincent Van Gogh, 31100 Toulouse
Durée : 99 ans
Président : M. MAMENGI RIVELINO nationalité française, demeurant au 19 rue Vincent Van Gogh, 31100 Toulouse
Le dépôt légal se fera au greffe du tribunal de commerce de Toulouse

Le gérant

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 4 octobre 2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique
DÉNOMINATION : MENUISERIES AGENCEMENTS ALAS
CAPITAL : 500 euros
SIEGE : 19 Avenue Gabriel Péri, Appartement 1 Bis, 31220 CAZERES

OBJET : Ventes et poses de cuisines, électroménager, agencements, petits travaux de menuiserie
DUREE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT DES CESSIIONS :

Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

ORGANES SOCIAUX
Nomination sans limitation de durée.
Président :
Monsieur DA SILVA ALAS MESQUITA Bruno, demeurant 19 Avenue Gabriel Péri, Appartement 1 Bis, 31220 CAZERES

IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion

Maître Séverine BENOIT-TERES

AVOCAT
1, Avenue de Toulouse L'Orée du Village/ Bât E
31620 CASTELNAU D'ESTREFFONDS
tel:05.31.22.10.18
severine.benoitteres@sfr.fr

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 26/09/18 à Toulouse (31), il a été constitué l'Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée JOANNY COMPANY, dont le siège social est 68, Rue Pargaminières à 31000 Toulouse , ayant pour objet l'activité principale la restauration rapide et à exporter, ainsi que toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant auxdites activités et plus généralement toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

La durée de la Société est de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse.

Le Capital Social est de 1000 Euros.
Le Gérant et associé unique est Monsieur Rémi, Jean-Pierre JOANNY demeurant 21, Rue des Frères Lion à 31000 Toulouse.

POUR AVIS.



13, impasse teynier
31100 Toulouse

SAVIS est donné suivant acte SSP à AUSSON (31) du 20/09/2018 de la constitution pour 99 ans, d'une société civile immobilière, immatriculée au RCS de TOULOUSE, dénommée DIGITAL INVEST au capital 2 000 euros, ayant pour objet :

l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, l'acquisition de terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'immeubles et l'exploitation par ou autrement de ces constructions, dont le siège est à HUOS (31210) 7 route de Gourdan. Le gérant est Monsieur Stéphane RUGGERI demeurant à AUSSON (31210) 23 rue des Salières. Agrément des associés représentant les trois quarts au moins du capital social en cas de cession de parts.

Suivant acte sous signature privée, à PLAISANCE-DU-TOUCH en date du 26/09/2018, les associés ont constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Phantasia Escape
Forme : société à responsabilité limitée
Siège social : SPI PARC TOLOSA ,5 impasse Ada Lovelace, Bâtiment A14, 31830 Plaisance-du-Touch

Capital social : Mille euros, divisé en 100 parts de 10 euros entièrement libérées, suite à des apports en espèces.
Objet social : La société a pour objet, dans tous pays, directement ou indirectement : La conception, l'organisation, la mise en œuvre et la commercialisation de séquences d'activités de Loisirs et de divertissements ludiques et créatifs, notamment de 'Live Escape Games' ainsi que la commercialisation de produits dérivés associés à cette activité

Durée : quatre-vingt-dix-neuf années.
Gérants : Monsieur GONCALVES Tristan, né le 26/11/1991 à TOULOUSE (31) demeurant Lieu-dit en Magne, 32490 Castillon Savès, de nationalité française
Monsieur KEBOUAPHA Tony, né le 11/09/1991 à TOULOUSE (31) demeurant 4 allée du Poitou, 31770 Colomiers, de nationalité française

Immatriculation de la société : Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse.

Pour avis, les Gérants



Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la Société par Actions Simplifiée ACS CUISINE
SIEGE SOCIAL : TOULOUSE 31300 - C/O ANNEXX - 4 rue de Caulet

OBJET : La fourniture et la pose de cuisines, et de tout électroménager rattaché.
DUREE : 99 années
CAPITAL : 3 000 euros

PRESIDENT : Madame Anna COSSON demeurant Le Boutillot - 31230 FABAS
DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT : Toute transmission et cession d'actions est soumise à l'agrément préalable du Président.

IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LE LINK CLUB
FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL : 14 Chemin de la Chapelle 31 800 VILLENEUVE DE RIVIERE

OBJET : l'activité de discothèque, d'exploitation d'une piste de danse avec débit de boissons.

DUREE : 99 ans
CAPITAL : 1 000 euros
PRESIDENT : José NSIMUNDELE, demeurant Plaine de la Trinité - 31310 MONTESQUIEU-VOLVESTRE

DIRECTEURS GENERAUX : -Rudy CHOURA, demeurant 200 Avenue de Fronton Apt 10 - 31 200 TOULOUSE - Damien TIECHE, demeurant 28 Ter Chemin du Castelet - 31 120 PORTET SUR GARONNE

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse

Pour avis,

Avis de constitution : Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er octobre 2018 à Tournefeuille, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ClJl ; Nom Commercial : HobbySearch ; Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée ; Siège social : 5 rue du Gers 31170 TOURNEFEUILLE ; Objet social : Création, édition, mise en ligne et gestion de sites internet ; Ainsi que la création de logiciel, et la création et vente d'objets notamment publicitaires, box loisir, par tous moyens ; conseil aux entreprises ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés ; Capital social : 2000 € ; CoGérants : Cécile, Marie COUTZAC épouse GAIN demeurant 5 rue du Gers 31170 TOURNEFEUILLE et Géraldine, Caroline VIEILLARD demeurant 27 avenue du Grand Plantier 31840 SEILH

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse, POUR AVIS

Par acte sous seing privé en date du 2 octobre 2018, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique)
Dénomination : URBAN PROMO
Siège : 13 rue des jumeaux 31200 Toulouse

Objet : agent immobilier
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros divisés en 100 actions toutes entièrement souscrites et libérées

Admission aux assemblées et droit de vote : tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Une action donne droit à une voix.

Agrément des cessions : les cessions à des tiers sont soumises à l'agrément préalable donné par la collectivité des actionnaires à la majorité de 60%.

Président pour une durée illimitée : Monsieur Jean Marc Mirande, domicilié 13 rue des jumeaux 31200 Toulouse
Immatriculation au RCS de Toulouse

Suivant un acte ssp en date du 28/09/2018, il a été constitué une SASU
Dénomination : ATALANTE SECURITE
Siège social : 7 Avenue Didier Daurat CS 30044 31702 BLAGNAC
Capital : 500 €

Activités principales : services de surveillance humaine (prestations de prévention, de sûreté et de sécurité humaine), gardiennage de biens meubles ou immeubles , sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles, sécurité des véhicules de transport de personnes, protection des personnes.

Durée : 99 ans
Président : M. CHOUARI Samir 1 Avenue Du Parc Bâtiment B1 Ap 24 31700 BLAGNAC
Immatriculation au RCS de TOULOUSE,

PNC

Avis est donné de la constitution de la société à responsabilité limitée dénommée PNC - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE - Capital : 1 000 € - Objet : Acquisition, propriété, gestion, aménagement, mise en valeur, exploitation par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers - Siège : 9 Rue des Comores 31650 ST ORENS DE GAMEVILLE - Gérance : M. Jean-Luc ICARD demeurant 9 Rue des Comores 31650 ST ORENS DE GAMEVILLE et M. Vincent TERRAIL-NOVES demeurant 49 Avenue Henri Dunant 31130 BALMA.

Pour avis,

Avis de constitution

FORME : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
DÉNOMINATION : A.D.S
SIEGE SOCIAL : 18 Rue Félix Mathieu 31100 TOULOUSE

OBJET : En France et à l'étranger, la prise de tous intérêts et participations par tous moyens dans toutes sociétés, affaires ou entreprises directement ou indirectement, acquisition, gestion, administration de participations financières ou d'actifs, conseil en gestion d'actifs

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
CAPITAL SOCIAL : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 €

GÉRANCE: Monsieur AL OGLAH Mahammad Abdullah, demeurant 6 Rue Jules Amihau, 31100 TOULOUSE
IMMATRICULATION RCS de TOULOUSE

Pour avis,

La Gérance

TRANSFERTS DE SIÈGE



Avocats
61 allée du Comminges
31770 COLOMIERS

L'ATELIER

SARL au capital de 10.000 €
40 rue des Lois - 31000 TOULOUSE
812 723 336 RCS TOULOUSE

Par décisions du 30/09/2018, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 40 rue des Lois - 31000 TOULOUSE au 5 rue de la Vallée - 17580 LE BOIS PLAGE EN RE, et ce rétroactivement à compter du 26/09/2018.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Patrick PARTOUCHE
Avocat
19 Chemin de Nicol
31200 - TOULOUZ

SCI DU BOIS VERT
Société Civile Immobilière
Au capital de 100 Euros
Siège social : 27 Lotissement ZA du Girou Lieu-dit « Amagre »
31380 - GRAGNAGUE
RCS TOULOUSE : 838818763

Aux termes d'une A.G.E du 13 Septembre 2018, il a été décidé à l'unanimité, de transférer le siège social de GRAGNAGUE (31380) 27 Lotissement ZA du Girou Lieu-dit « Amagre » au 9 Avenue de Saint Paul (81390) BRIATEXTE, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention sera faite au R.C.S.

Pour avis,

Patrick PARTOUCHE
Avocat
19 Chemin de Nicol
31200 - TOULOUSE

PRO.LEARNING

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 8 Place Alphonse Jourdain
31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 791 984 602

Pour avis,

Aux termes de décisions en date du 19 Juin 2018 l'associé unique, conformément à l'article 4 des statuts, a décidé de transférer le siège social de TOULOUSE (31000) 8 Place Alphonse Jourdain, à TOULOUSE (31000) 9 Rue Ritay et ce avec effet au jour des décisions et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Le dépôt légal sera réalisé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis

Forme : SARL. Dénomination : Particule3d au capital de 10000 €, 809675218 RCS TOULOUSE. L'AG Extraordinaire du 09/10/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 8 Rue Marcel Galliot 54220 Malzeville au 12 Rue du Cassé 31240 Saint Jean à compter du 09/10/2018. Radiation du RCS Nancy et immatriculation au RCS Toulouse.

ODYSSEUS Société civile au capital de 1.000 euros Siège social : 44, Rue Saint Rome 31000 TOULOUSE RCS TOULOUSE : 792 951 881 Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, avec effet au 1er juillet 2018, de transférer le siège social du 44, Rue Saint Rome - 31000 TOULOUSE au 26, Route de Toulouse - 31130 PIN BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis

GINTI

Société Civile Immobilière
au capital de 762,25 €
Siège social : 13 rue Ambroise Paré
31240 SAINT JEAN
R.C.S. : TOULOUSE D 402 725 642

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2018, la collectivité des associés a entériné la décision de la gérance de transférer le siège social de la société actuellement situé à SAINT JEAN (31240), 13 Ambroise Paré.

Le siège social sera désormais situé à TOULOUSE (31100), 13 rue Paul Charrier, ceci à compter du 26 septembre 2018. L'assemblée a décidé de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

La Gérance.



SCI DE MONTAGNE
Société civile immobilière
au capital de 24 100 euros
Siège social : 13 Avenue du Parc
31 700 BLAGNAC
813 023 587 RCS Toulouse

Avis de publicité

Aux termes d'une délibération en date du 17 septembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 13 Avenue du Parc, 31 700 BLAGNAC au 38 Rue des Corbières 31 700 BLAGNAC à compter du 17 septembre 2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Toulouse.

Pour avis,
La Gérance

CESSIONS FONDS DE COMMERCE



Antoine GINESTY
Sébastien SALESSES
Notaires Associés
Successors de Maîtres Ginesty (Père et Fils) et de Maître Combarieu ETUDE PLACE WILSON

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Sébastien SALESSES Notaire Associé à TOULOUSE (31) 4 et 5 place Wilson, le 26/09/2018, enregistré au SPFE TOULOUSE 3 le 05/10/2018 dossier 2018 50150 réf. 2018N02709 ; M. et Mme Duy Thanh NGUYEN, demeurant ensemble à TOULOUSE (31100) 3 rue Erik Satie, appart 104 ; Ont cédé à M. Shafiqul ISLAM, demeurant à TOULOUSE (31300) 6 rue Marc Sangnier Apt 53 ; Un fonds de commerce de restauration sur place ou à emporter sis à TOULOUSE (31000), 2 rue Dalayrac, connu sous le nom commercial OIGNON VERT, avec tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds ; Moyennant le prix de 14.000€ s'appliquant aux éléments incorporels pour 13.000€ et au matériel pour 1.000€ ; Entrée en jouissance au 26/09/2018. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales à Me Sébastien SALESSES notaire associé à TOULOUSE (31) 4 et 5, place Wilson.

Pour avis.

Pour votre DÉPÔT d'annonces légales et judiciaires



32 Rue Riquet
31000 Toulouse



annonceslegales@
lejournaltoulousain.fr



SCP
Jean-Philippe KUHN
Notaire associé
29B Boulevard de Lorraine
57503 SAINT AVOLD CEDEX

**Cession de fonds
de commerce artisanal
et commercial**

Par acte de vente du 28/09/2018 enregistré à Metz le 05/10/2018 réf 2018N24440

La société dénommée AUTO BILAN X, SARL au capital de 7622,45€ dont le siège social est à CUGNAUX (31270), 4 rue des Troubadours, identifiée sous le n° 383714912 au RCS de TOULOUSE a vendu à la SARL CONTROLE TECHNIQUE UCKANGE au capital de 80 000€ dont le siège est à UCKANGE (57270) Zone artisanale Route de Vitry sur Orne immatriculée au RCS de THIONVILLE sous le n° 483601308 un fonds de commerce et de commerce de centre de contrôle technique des véhicules automobiles sis à AUCAMVILLE (31140) 17 Chemin Belle Garrigue connu sous le nom commercial AUTO BILAN X immatriculé au RCS de TOULOUSE sous le n° 383714912 avec les éléments corporels et incorporels

Moyennant le prix principal de 150 000€ Jouvissance au 01/10/2018

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix jours de la dernière des publications légales en l'étude de Maître Michelle SELLEM notaire à TOULOUSE, 30 Boulevard du Maréchal Leclerc par acte extrajudiciaire.



Valmary - Launoy - Roca - Llanes

Avocats
61 allée du Comminges
31770 COLOMIERS

LE RESTO DES LOIS

SARL au capital de 10.000 €
Siège : 40 rue des Lois
31000 TOULOUSE
842.168.502 RCS TOULOUSE

Suivant acte sous seing privé en date du 26/09/2018 enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT TOULOUSE 3 le 02/10/2018, Dossier 2018 00049469, référence 3104P03 2018 A 11041, la société L'ATELIER, SARL au capital de 10.000 euros, dont le siège social est situé 40 rue des Lois - 31000 TOULOUSE, immatriculée au RCS de Toulouse n° 812 723 336, a cédé un FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE OU A EMPORTER exploité 40 rue des Lois - 31000 TOULOUSE, à la société LE RESTO DES LOIS, SARL au capital de 10.000 euros dont le siège social est situé à 40 rue des Lois - 31000 TOULOUSE, immatriculée au RCS de Toulouse n° 842 168 502. La propriété et la jouissance ont été fixées au 30/09/2018.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à l'AARPI VALMARY-LAUNOIS-ROCA-LLANES, Association d'avocats sise 61 allée du Comminges - 31770 COLOMIERS.



Maître Franck JULIEN
Notaire
1 rue George Sand
32600 L'Isle Jourdain

Formalités diverses

Suivant acte notarié du 27.09.2018 enregistré le 03.10.2018 au SIE d'AUCH 1, Dossier 2018 23498 Référence 2018 N 593, la société dénommée SARL TARTIN, Société A Responsabilité Limitée au capital de 7.000 €, dont le siège social est à TOULOUSE (31500) 101 rue Louis Plana, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 533.573.168, A VENDU à la société dénommée T & C BOULANGERIE, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est à TOULOUSE (31500) 101 rue Louis Plana, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 841.763.444, Son fonds de commerce de «boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, traiteur, confiserie, boissons à emporter, chocolatier» qu'elle exploitait à TOULOUSE (31500) 101 rue Louis Plana. Cette vente a été consentie au prix de 150.000 €, avec entrée en jouissance au 27 août 2018. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales ou en recommandé avec accusé de réception dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi en l'étude de Me Alexandre ARTIS, notaire à TOULOUSE (31000) 35 rue de Metz ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Me JULIEN.

Maître Séverine BENOIT-TERES

AVOCAT
1, Avenue de Toulouse
L'Orée du Village/ Bât E
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
tel:05.31.22.10.18
severine.benoitteres@sfr.fr

Avis de cession

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 26/09/2018 à Toulouse, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Toulouse 3, le 27/09/18, Dossier 2018 00048228, référence 3104P03 2018 A 10792, Madame KIRIE Claire, 820727 378 RCS TOULOUSE, commerçante et exploitante, dont l'adresse de son établissement est situé : 68, Rue Pargaminières à 31000 Toulouse, A CEDE A

L'EURL JOANNY COMPANY en cours d'immatriculation au RCS Toulouse, au Capital de 1000 Euros, ayant son siège social 68, Rue Pargaminières à 31000 Toulouse, un fonds de commerce de restauration rapide et à emporter comprenant l'enseigne « CHEZ CLAIRE », la clientèle, le droit au bail et biens corporels des lieux sis 68, Rue Pargaminières à 31000 Toulouse moyennant le prix de 40 000 Euros. L'entrée en jouissance fixée au 26/09/2018 et le début d'activité au 15/10/2018 pour cause de travaux.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : Me BENOIT-TERES, 1, Avenue de Toulouse/L'Orée du Village/Bât E, 31620 Castelnau D'Estretetfonds.

POUR AVIS.

**MODIFICATIONS
DIRIGEANT(S)**



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

ALLIANCE HOLDING IMMO

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 euros
Siège social : Parc d'Activités de Basso Cambo
2 impasse Michel Labrousse
BP 1137 - 31036 TOULOUSE CEDEX 1
504 596 057 RCS TOULOUSE

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 12 septembre 2018, il résulte la nomination de Mme Najat YAZGHI, domiciliée 2255 chemin d'Agliani, 20200 BASTIA en qualité de Gérante en remplacement de M. Saïd YAZGHI, Gérant démissionnaire à compter de cette date.

Pour avis,



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

ALLIANCE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER

Société civile
au capital de 188.000 euros
Siège social : 2 Impasse Michel Labrousse
Parc d'Activités de Basso Cambo
BP 1137 - 31086 TOULOUSE CEDEX 1
502 202 658 RCS TOULOUSE

Il résulte des décisions de l'assemblée générale en date du 12 septembre 2018, la nomination de Mme Najat YAZGHI, domiciliée 2255 chemin d'Agliani, 20200 BASTIA en qualité de Gérante en remplacement de M. Saïd YAZGHI, Gérant démissionnaire à compter de cette date.

Pour avis,



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

HOLDING TUDELA

Société par actions simplifiée
au capital de 900 000 euros
Siège social : 111 avenue de Lespinet - 31400 TOULOUSE
788 472 033 RCS TOULOUSE

L'Assemblée générale réunie le 26 septembre 2018 a constaté l'arrivée à leur terme des mandats de la société EURAUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et de M. Vincent BONJOUR, commissaire aux comptes suppléant et a décidé de nommer la société BONNEFOY & ASSOCIES, domiciliée 1 rond-point de Flotis - Bât. II - 31240 SAINT JEAN, 798 286 498 TOULOUSE, en qualité de Commissaire aux comptes, avec effet à compter de cette date.

Pour avis,

INO SARL au capital de 30.000 € sise RUE LAVOISIER IMM LE TRITE ZA TRIASIS 31140 LAUNAGUET 441519218 RCS de TOULOUSE. Par décision de l'AGE du 31/07/2018, il a été décidé de nommer Gérant M. SALLES Patrick 26 avenue de villeveyrac 34140 MEZE en remplacement de la société S.A.S. INO TELECOM représentée par M. SALLES PATRICK démissionnaire. Mention au RCS de TOULOUSE

Aux termes d'une AGE du 29/09/2016, les associés de la société « LES SAINTES », SCl au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 539 382 929 ont pris acte de la démission de Madame Céline CEZERAC épouse GLANDOR demeurant 17 allée de Xéraco à BRUGUIERES (31150) de ses fonctions de gérant, à compter du 29/09/2016. Monsieur Didier GLANDOR demeurant seul gérant. En conséquence les associés ont modifié l'article 17-1 des statuts. Les statuts à jour seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse.

Pour avis, La Gérance

**MODIFICATIONS
COMMISSAIRES
AUX COMPTES**



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

GA

Société par actions simplifiée au capital de 10.663.991,05 euros
Siège social : 8 chemin de la Terrasse - 31500 TOULOUSE
483 690 228 RCS TOULOUSE

Aux termes de ses décisions en date du 18 mai 2018, l'associé unique a constaté l'arrivée à leur terme du mandat ERNST & YOUNG et Autres, commissaire aux comptes titulaire, et de AUDITEX, commissaire aux comptes suppléant, et a décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement.

Pour avis,



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

PF

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : 8 chemin de la Terrasse - 31500 TOULOUSE
433 923 612 RCS TOULOUSE

Aux termes de ses décisions en date du 9 mai 2017, l'associé unique a constaté l'arrivée à son terme du mandat de AUDITEX, commissaire aux comptes suppléant, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis,

**MODIFICATION
CAPITAL SOCIAL**

PROMODULE INDUSTRIE

SAS au capital de 250000 €
Siège social : Zi Les Clottes
31360 ST MARTORY
501582886 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 05/07/2018, il a été décidé de diminuer le capital de 50000 € par voie de rachat d'actions pour le porter à 200000 €.
Article 7 des statuts modifiés en conséquence
Mention au RCS de TOULOUSE

**MODIFICATIONS
OBJET SOCIAL**

SCI

LABROUSSE-MESPLE

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 63 Rue Fonddeville
31400 TOULOUSE
384 120 010 RCS TOULOUSE

L'Assemblée Générale réunie le 18/09/2018 a décidé d'étendre l'objet social, à compter du même jour, aux activités de « l'acquisition, la gestion et la cession de tous supports de placements financiers et liquidités, la prise de participation au capital de toutes sociétés, la souscription de toutes valeurs mobilières, la gestion de ces participations, et plus généralement la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer », et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

PROMODULE INDUSTRIE

SAS au capital de 200.000 €
Siège social : Zi Les Clottes
31360 ST MARTORY
501 582 886 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 07/05/2018, il a été décidé à compter de ce même jour :

- d'étendre l'objet social aux activités de Tout travaux publics, travaux gros-oeuvre et second-oeuvre, des installations frigorifiques et aérauliques, entreprise générale de bâtiment et de modifier en conséquence, l'article 2 des statuts.
Mention au RCS de TOULOUSE

PROMODULE INDUSTRIE

SAS au capital de 200.000 €
Siège social : Zi Les Clottes
31360 ST MARTORY
501 582 886 RCS de TOULOUSE

En date du 29/09/2018, il a été décidé au 01/10/2018 :

- d'étendre l'objet social de la Société aux activités d'import, export et négoce international, de supprimer les activités de conception, fabrication, commercialisation, distribution d'éléments de bâtiments modulaires métalliques ou matériaux composites et de modifier en conséquence, l'article 2 des statuts.
Mention au RCS de TOULOUSE

LIQUIDATIONS



Avocats
61 allée du Comminges
31770 COLOMIERS

LA MAISON DROLE

SARL en liquidation
au capital de 6.000 €
Siège social : 2 rue Joutx Aigues
31000 TOULOUSE
Siège liquidation : 4 allée des Soupirs - 31400 TOULOUSE
522.723.501 RCS TOULOUSE

Clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 26/07/2018, a approuvé les comptes définitifs de liquidation et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement à compter du 31/12/2017. Elle donne quitus entier au liquidateur et le décharge de son mandat rétroactivement à compter du 31/12/2017.

Conformément aux dispositions de l'article R. 237 - 7 du Code de commerce, les comptes définitifs établis par le liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse, en annexe au RCS accompagnés d'une copie du procès verbal de l'assemblée ayant approuvé ces comptes.



SAONA

Société Civile Immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : 5bis rue Pierre LOTI
31830 PLAISANCE DU TOUCH
799 896 972 R.C.S TOULOUSE

Par décision du 30 mai 2018, l'associé statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.
Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

DF CONSULTANTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 3000 euros
Siège social : 32 Rue du Vivier
31130 FLOURENS
809 814 874 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Par décision du 2 Octobre 2018, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Franck DEPAILLAT, demeurant 17 Chemin de Bauffet 31300 TOULOUSE et l'a déchargé de son mandat ;
- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.
Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

Pour avis,

DISSOLUTIONS

Avis de dissolution anticipée

FORME : SASU. DENOMINATION : DIXIT MEDIA, au capital de 1 000 €. Siège social : 29, chemin du Carrelot - 31100 à Toulouse. RCS Toulouse : 804 119 568.

L'AGE du 18/09/2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au 29, chemin du Carrelot - 31100 à Toulouse, siège de la liquidation. L'AGE a nommé comme liquidateur Madame Valérie PORTARRIEU, demeurant au 29, chemin du Carrelot - 31100 à Toulouse en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif, et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Toulouse, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

SARL D'EXPLOITATION LAMARQUE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital social de 7 700 €
Siège social : 4 Route de Rieumes
31600 SAINT CLAR DE RIVIERE
429 011 455 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2018, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2018 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame LAMARQUE Nicole, demeurant 4 Route de Rieumes, Saint Clar de Rivière, 31600 MURET, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 Route de Rieumes, 31600 SAINT CLAR DE RIVIERE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

Pour avis

NON-DISSOLUTIONS



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

SARL B PARK 2017

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 euros
Siège social : 8 chemin de la Terrasse 31500 TOULOUSE
829 855 667 RCS TOULOUSE

Suivant décision du 2 mai 2018, l'assemblée générale, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce Toulouse.

Pour avis,



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

OMEGA INGENIERIE

Société par actions simplifiée au capital de 220.000 euros
Siège social : 8 chemin de la Terrasse 31500 TOULOUSE
303 514 715 RCS TOULOUSE

Suivant décision du 9 mai 2018, l'assemblée générale, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce Toulouse.

Pour avis,

DIVERS



SCP Thierry BOYER et Sébastien BELVAL Notaires associés à MONTASTRUC LA CONSEILLERE (Haute-Garonne), BP 51

Insertion - changement de regime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Thierry BOYER, Notaire Associé soussigné, le 4 octobre 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec convention d'attribution de la communauté par :

Monsieur Jean Marie Marc FRADIN, né à le et Madame Liliane Denise Thérèse WEBER, née à le, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-JEAN (31240) 10 rue Paul Verlaïne.

Mariés à la mairie de SAINTES (17100) le 1er octobre 1977 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître LAGRIFOUL, notaire à ROYAN (17200), le 27 septembre 1977.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Thierry BOYER notaire associé à MONTASTRUC LA CONSEILLERE (Haute-Garonne), Château de la Valade, 12 Avenue des Chevaliers de Saint-Germain.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au TGI.

Pour insertion Le notaire.

ETUDE DE MAITRE CHRISTIAN REY

Mandataire Judiciaire 2 Bis Avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE CEDEX 5 Fax : 05 61 29 83 09 Tél : 05.61.11.02.90

A vendre fonds de commerce

IDENTIFICATION

Maître Christian REY agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de :

THOMAVI SARL

Local d'une superficie de 100 m² environ situé 3 rue de la fonderie à Toulouse Enseigne : 'LE BISTROT DU BARON'

Activité : Restauration rapide et traditionnelle

Loyer : 970 Euros / mois HT et Hors charges

Chiffre d'Affaires : 61 073€ au 31/12/2016

Nommé à ces fonctions par jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse en date du 20/09/2018, Maître REY a l'honneur d'informer les repreneurs potentiels que les offres par écrit conformément aux articles L.642-19, L.642-22 et R.642-40 du Code de Commerce seront reçues au plus tard le 31 octobre 2018 à 16h00.

Toute offre devra impérativement être assortie des garanties bancaires nécessaires à sa bonne exécution.



8 Allée du Lauragais - BP 70131-31772 COLOMIERS CEDEX. VENTE D'UN APPARTEMENT VACANT à COLOMIERS

Résidence LE PARC 3 - Année 1970 - COPROPRIÉTÉ de 86 Lots sans objet de procédures.

7 Allée des Monts d'Olmes APT 1583 - T4 - 78 m² - 3ème étage sans ascenseur - Prix de Vente aux locataires d'Altéal 107 294€ - Prix de vente aux extérieurs 112 659 € - DPE : C - Charges de Copropriété 2018 : 861 €/an - Contactez le Service Vente au 05 81 501 501

Avis de constitution

SARL MCCJ, Siège social 16 rue des Potiers 31320 VIEILLE TOULOUSE, capital social 47100 €

Numéro SIREN 449 794 780 TCS Toulouse

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 Octobre 2018, a été pris acte :

1- d'étendre l'objet social de la société à compter du 8 Octobre 2018 à :

Toutes transactions immobilières, intermédiation.

Toutes prestations de services dans tous secteurs en matière de conseil, de gestion administrative, financière, juridique et fiscale, stratégie, développement commercial.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

2- de nommer en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée à compter du 01/01/2019 M. Michel BALMES né le 15/07/1961 à Béziers, demeurant 16 rue des Potiers 31320 VIEILLE TOULOUSE, M. Michel BALMES a accepté les fonctions de gérant.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Toulouse.

Pour avis et mention



13, impasse teynier 31100 Toulouse

EUTROPE

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros Siège social : 751 avenue de Garossos - 31700 BEAUZELLE RCS TOULOUSE 448 863 266

Aux termes d'une décision en date du 01/10/2018, l'associé unique a décidé, à compter du 01/10/2018 :

- d'étendre l'objet social aux activités de carrosserie, tôlerie, peinture, location de véhicules de tourisme

- de transférer le siège social du 751 avenue de Garossos 31700 BEAUZELLE au 109 route de Toulouse 31270 CUGNAUX

- de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.



COMPTOIR DU LIVRE

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros Siège social : 10 bis boulevard de l'Europe 31120 PORTET SUR GARONNE 690 800 222 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 27 septembre 2018, il résulte que :

La durée de la société, initialement fixée à 50 ans, a été prorogée pour une durée de 99 ans, à compter du 22 janvier 2019, soit jusqu'au 22 janvier 2118.

Mention sera faite au RCS de Toulouse

Pour Avis

RECTIFICATIFS

HOBBIES CLEAN

Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros Siège social : 85 route de Toulouse 31000 CORNEBARRI EU 825 240 096 RCS TOULOUSE

Avis de publicité rectificatif

L'attestation de parution dans le Journal Toulousain n° 808 du 4 octobre 2018, sera modifiée de la manière suivante :

Il fallait lire : Le siège de la liquidation est fixé à 25 rue Alphonse DAUDET - 31270 FROUZINS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Pour avis,

REDHOOD

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 080 euros Siège social : 8 impasse BONNET 31500 TOULOUSE RCS TOULOUSE n° 810 885 350

Avis de publicité rectificatif

L'attestation de parution dans le Journal Toulousain n° 797 du 12 juillet 2018, sera modifiée de la manière suivante :

Au lieu de : Administration Anciennes mentions : PRESIDENT : Monsieur Jérôme LE FRERE demeurant 6 rue Kruger - 31200 TOULOUSE.

Nouvelles mentions : Gérance : Monsieur Jérôme LE FRERE demeurant 6 rue Kruger - 31200 TOULOUSE - Monsieur Pascal VIVIER, associé, demeurant 5 rue Paul Valéry - 31200 TOULOUSE

Il fallait lire : Administration Anciennes mentions : PRESIDENT :

Monsieur Jérôme LE FRERE demeurant 6 rue Kruger - 31200 TOULOUSE. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Pascal VIVIER demeurant 56 rue Paul Valéry - 31200 TOULOUSE.

Nouvelles mentions : Gérance : Monsieur Jérôme LE FRERE demeurant 6 rue Kruger - 31200 TOULOUSE - Monsieur Pascal VIVIER, demeurant 5 rue Paul Valéry - 31200 TOULOUSE, co-gérants

Pour avis

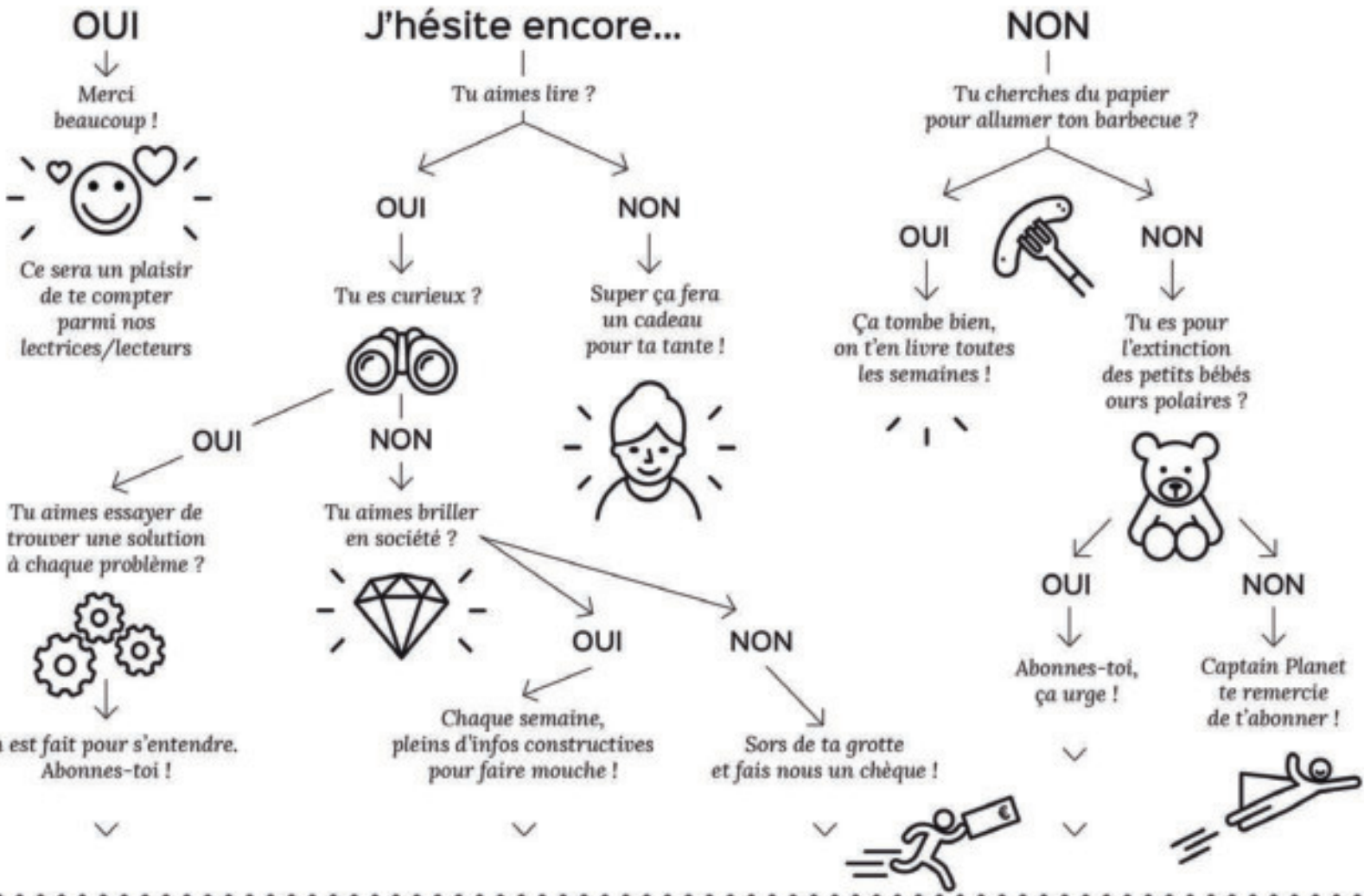
Rectificatif à l'annonce dans le Journal Toulousain n°794 du 21/06/2018 concernant la SCI MORGANE SARAH, il convient d'indiquer que l'adresse de l'ancien siège social est : Bourdy Renée Résidence Clair Soleil 2 bis Traversé Beltcaguy 13100 Aix en Provence. Pour avis

Additif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 04/10/2018 concernant la SAS NEGOCO DISCOUNT AUTO il convient d'ajouter que le sigle est NDA.

RECTIFICATIF : SCI Bertamul SCI (Journal Toulousain n°802 du 16/08/2018), il fallait lire : Par décision du gérant du 30/07/2018, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 31/07/2018 au 2 Chemin de Bellevue 31280 AIGRE-FEUILLE. Mention au RCS de Toulouse.

Veux-tu

LE JOURNAL TOULOUSAIN DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE



T'ABONNER ?

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + Web ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + Web offert OUI Je m'abonne au JT !

6 MOIS 1 AN

Nom Prénom Adresse CP Ville Mail

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain Par carte bancaire n° Expire fin / / Cryptogramme

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à Le Journal Toulousain 32, rue Riquet 31 000 Toulouse

